

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
CENTRE-VAL DE LOIRE

Service Régional de l'Archéologie

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

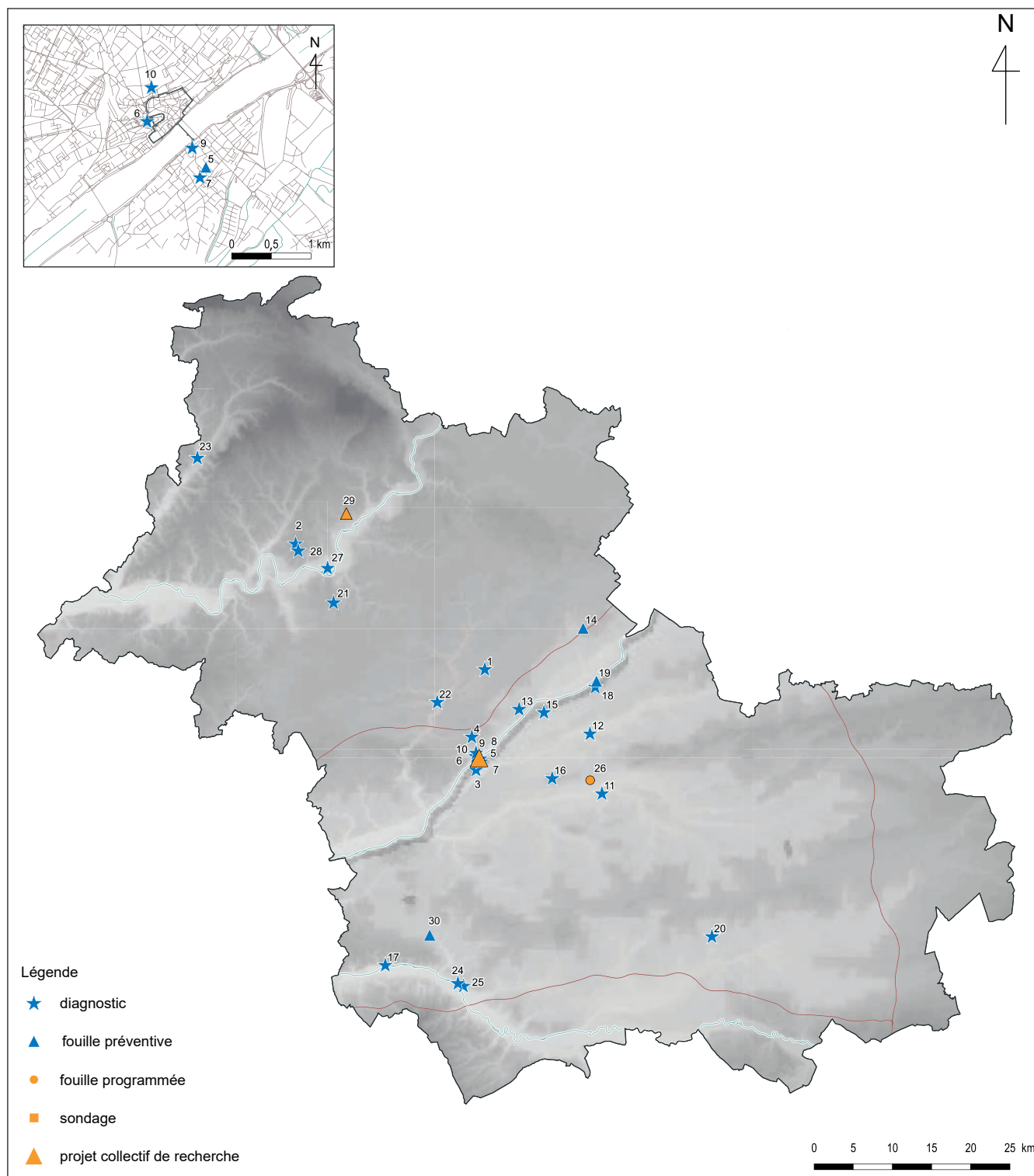
2020



Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
41009	Averdon, le Rebrou, le Dolin tranche 3	Couderc Agnès (INRAP)	OPD	IND	0612653	1 ON
41010 41294	Azé, Villiers-sur-le-Loir, les Grands Champs	Jouanneau-Bigot Sylvia (INRAP)	OPD	GAL	0612491	2
41018	Blois, 29 av Pierre Brossolette	Baguenier Jean-Philippe (INRAP)	OPD		0612005	3
41018	Blois, rue François Billoux	Baguenier Jean-Philippe (INRAP)	OPD		0612704	4
41018	Blois, 1 ruelle Rocheron	Couvin Fabrice (INRAP)	OSE		0612533	5
41018	Blois, château de Blois aile François 1 ^{er}	Dalayeun Marie-Denise (INRAP)	OPD	BRO MA	0612710	6
41018	Blois, 22 rue Pierre-Mosnier	Josset Didier (INRAP)	OPD	GAL MA	0612559	7
41018	Blois, Ville et Territoire ligérien depuis les premières installations humaines	Josset Didier (INRAP)	PCR		0612601	8
41018	Blois, 26 Quai Villebois Mareuil	Jouquand Anne-Marie (INRAP)	OPD	GAL MA	0612535	9
41018	Blois, rue du Bourg Neuf	Poitevin Grégory (INRAP)	OPD	GAL MA	0612686	10
41025	Bracieux, rue des Brémailles	Jouanneau-Bigot Sylvia (INRAP)	OPD	MA	0612671	11
41034	Chambord, château, site "des casernes"	Prie Arnaud (INRAP)	OPD	FER MA	0612566	12
41116	Lisle, les Sablons	LETHROSNE Harold (PRIV)	FP	NEO	0612084	29
41134	Menars, ZAC des Coutures - T2-T3-T4	Cherdo François (INRAP)	OPD	NEO FER MA MOD	0612701	13
41136	Mer, les Cent Planches	Cherdo François (INRAP)	OSE	FER	0612631	14
41148	Montlivault, Le Colombier	Trémel Amandine (INRAP)	OPD	NEO FER MA MOD	0612575	15
41150	Mont-Près-Chambord, rue Nationale, la Chabardière ouest	Couderc Agnès (INRAP)	OPD	MOD CON	0612582	16
41151	Montrichard, donjon et des ruines du château	Holzem Nicolas (INRAP)	OPD		0612560	17
41155	Muides-sur-Loire, rue de l'Etang, lot 1	Digan Mahaut (INRAP)	OPD	CON	0612557	18
41155	Muides-sur-Loire, rue des Flénats	Kildea Fiona (INRAP)	OSE	PAL BRO	0612563	19
41180	Pontlevoy, boulevard des Tilleuls, Chevières	Grall Morgan (PRIV)	OSE	FER GAL	0612495	30
41194	Romorantin-Lanthenay, route d'Orléans	Digan Mahaut (INRAP)	OPD	CON	0612586	20
41200	Saint-Anne, la Guignardière	Jouquand Anne-Marie (INRAP)	OPD	MOD CON	0612700	21
41203	Saint-Bohaire, le Haut-Bourg	Couvin Fabrice (INRAP)	OPD	CON	0612599	22 ON
41235	Sargé-sur-Braye, allée des Ruches	Jouquand Anne-Marie (INRAP)	OPD	IND	0612687	23
41258	Thésée, 1 Impasse François Rabelais	Chimier Jean-Philippe (INRAP)	OPD		0612623	24 ON
41258	Thésée, rue des Charmoises	Couvin Fabrice (INRAP)	OPD	PAL NEO	0612677	25
41262	Tour en Sologne, la production du fer dans les forêts du Centre de la France : forêt de Boulogne	Lacroix Solène (SUP)	FP	MA	0612600	26
41269	Vendôme, 4 avenue Georges Guimond	Jouquand Anne-Marie (INRAP)	OPD	CON	0612689	27
41269	Vendôme, ZAC du Bois de l'Oratoire phase 2	Poitevin Grégory (INRAP)	OPD	PAL FER GAL MOD	0612598	28

Carte des opérations autorisées



Paléolithique

Moyen Âge

AZÉ, VILLIERS-SUR-LOIR
Les Grands Champs

Gallo-romain

Époque moderne

Cette opération de diagnostic archéologique préventif est localisée aux lieux-dits les Tailles de l'abbaye et Ronsard sur la commune d'Azé et les Grands Champs à Villiers-sur-Loir. Mise en œuvre préalablement à la réalisation de la deuxième tranche de la ZAC du Parc technologique du Bois de l'Oratoire, à l'ouest du bois éponyme, cette intervention couvre 328 112 m² (fig. 1).

L'emprise est située sur une zone de plateau et de versants orientés vers une petite vallée à l'est de la Gare TGV. Dans ce secteur, le réseau hydrographique est dominé par la présence de la vallée du Loir, s'écoulant largement au sud de l'opération. Le substrat est à dominance argileuse, ponctué de limon et de silex grossiers. Certaines couches ont révélé la présence d'oxydations ferromanganiques, plus ou moins abondantes. Celles-ci témoignent de battements verticaux dans les profils d'une nappe phréatique perchée, mise en évidence dans cette partie du plateau. Enfin, sur ces dépôts, une couverture de formations superficielles a été observée. On note la présence de colluvions au cachet parfois éolien, dont l'épaisseur dépasse le mètre en périphérie méridionale du Secteur A.

Des vestiges archéologiques de toutes périodes, plus ou moins ténus, ont été mis au jour sur l'ensemble de l'emprise prescrite. Une occupation rurale du Haut-Empire accrochée sur un point haut du plateau, en secteur D, à une altitude avoisinant 138,70 m NGF, est à

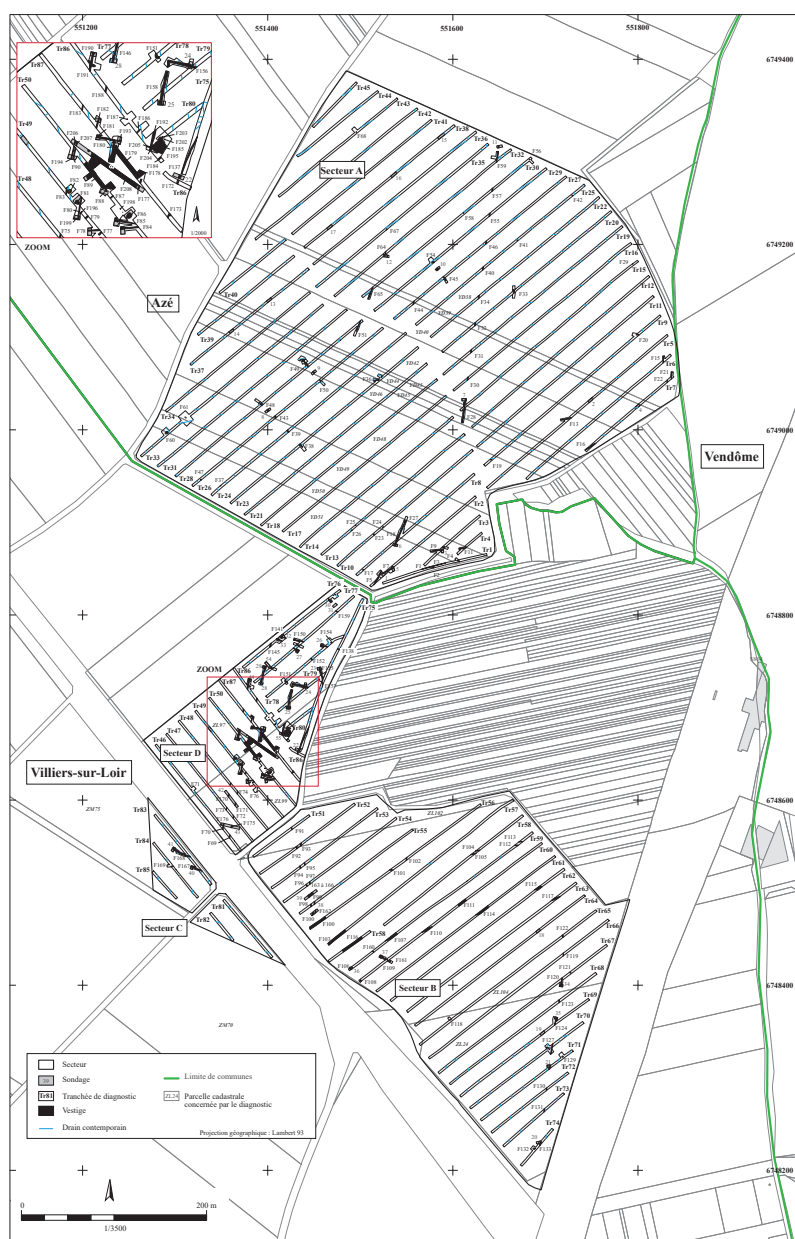


Fig. 1 : Azé, Villiers-sur-Loir (Loir-et-Cher) les Grands Champs : apparition des vestiges archéologiques, des tranchées et des sondages sur fond cadastral actuel. (Béatrice Marsollier, Inrap)

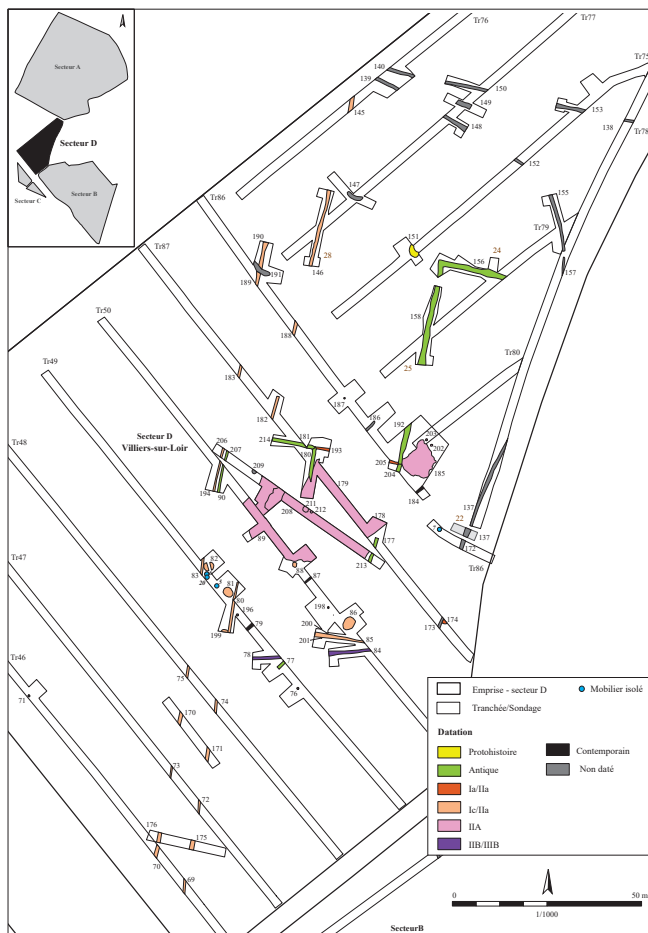


Fig. 2 : Azé, Villiers-sur-Loir (Loir-et-Cher) les Grands Champs : mise en phase du site du Haut-Empire en secteur D. (Béatrice Marsollier, Inrap)

souligner. Le mobilier prélevé, en très mauvais état de conservation, ne permet pas d'étayer une chronologie précise à ces vestiges.

Les premiers indices anthropiques découverts sont quelques silex taillés, dont un élément attribué au Paléolithique moyen et un possible fragment de racloir (période 1). Ils sont disséminés dans les colluvions de la moitié orientale du secteur A.

Quelques tessons de céramique de facture protohistorique ont été mis au jour également dans les colluvions du même secteur que les pièces lithiques (période 2). D'autres tessons de même datation ont été piégés dans un chablis au nord de l'occupation du Haut-Empire.

La période la mieux représentée est l'Antiquité (période 3). En secteur A, du parcellaire fossoyé peut y être rattaché, selon les quelques mobiliers qu'il contenait. Cependant, l'essentiel de l'occupation du Haut-Empire se concentre en secteur D, au sommet du plateau et couvre une super-

ficie d'environ 1,5 ha. Bordée à l'ouest par un chemin, elle se développe vers l'est, hors emprise (fig. 2). La position de cette occupation traduit une volonté de palier aux inondations régulières d'un sol fortement argileux. En plus de la volonté de délimiter des parcelles, le creusement de multiples fossés sur le haut du plateau et dans les pentes en est témoin. Les éléments structurant l'occupation du Haut-Empire sont globalement orientés selon les points cardinaux (15-20° Est environ). Les prémices de cette implantation interviennent dès le début du I^{er} s. ap. J.-C. Ils se traduisent sous la forme de quelques tessons de céramique retrouvés épisodiquement dans les colluvions, d'une portion de parcellaire localisée au nord du site, d'une fosse isolée en périphérie orientale et trois trous de poteau localisés au sud du plateau. Un *hiatus* entre les deux premières phases d'occupation n'a pu être précisé. Toutefois, à partir du dernier quart du I^{er} s.-début du II^e s. ap. J.-C., un chemin orienté nord/sud est installé (fig. 3). Il limite l'extension de l'occupation sur le plateau ; aucun vestige n'ayant été retrouvé à l'ouest de celui-ci. Seuls les deux fossés bordiers sont conservés et quelques témoins tenus de recharges et d'ornières. Ce chemin distribue une occupation rurale à vocation domestique représentée par une portion de fossé qui en matérialise la limite sud, un possible puits et une fosse riche en rejets de foyer. Le fossé et la fosse contenaient un grand nombre de tessons de céramique fortement fragmentés et brûlés évoquant la présence d'un habitat à proximité. Le mobilier céramique étudié pour cette phase révèle un statut relativement aisé et des rejets cohérents d'une occupation de type *villa*. Signalons cependant le mauvais état de conservation du matériel : fortement érodé et brûlé, indicateur d'incendies. Pour cette phase, les vestiges archéologiques renvoient à une occupation rurale antique classique de la région Centre-Val de Loire. Appartient-elle à un domaine plus vaste ? S'agit-il d'un secteur dédié, mais non défini à la lumière du diagnostic, d'une *pars rustica* ? Ou encore, d'une partie d'établissement agropastoral autonome ? Dans un laps de temps non défini par la céramique mais en continuité avec l'occupation de la fin du I^{er} s. ap. J.-C., l'espace est divisé par des enclos orientés globalement nord/sud. Un fossé marque la limite sud de l'occupation du Haut-Empire. Un des enclos est creusé sur une portion de parcellaire antérieur et est installé en partie sur le chemin. Alors que ce dernier marquait encore le paysage. Percés par les fosses d'extraction de la phase suivante, la destination de ces enclos reste inconnue : culture, parcage ? Faut-il les rattacher à la phase précédente, ou s'agit-il d'une occupation différente du plateau à une période mal définie, entre la vocation domestique de la phase antérieure et l'artisanat de la phase suivante ?

À partir de la première moitié du II^e s. ap. J.-C., le site change de fonction. De grandes fosses aux profils irrégu-



Fig. 3 : Azé, Villiers-sur-Loir (Loir-et-Cher) les Grands Champs : vue d'ensemble vers le sud des fossés bordiers du chemin daté du dernier quart du I^{er} s. / début du II^e s. ap. J.-C., mire de 1 m. (Sylvia Jouanneau-Bigot, Inrap)



Fig. 4 : Azé, Villiers-sur-Loir (Loir-et-Cher) les Grands Champs : au premier plan, vue rapprochée vers le sud-est du front de taille comblé par des rejets domestiques, à l'arrière-plan, l'emprise du creusement, mire de 1 m. (Sylvia Jouanneau-Bigot, Inrap)

liers sont creusées au centre du plateau. Elles entaillent une partie de la voie et des enclos de la phase précédente pour extraire de l'argile. Des indices d'activités artisanales et d'aménagements ont été observés : un décaissement en front de taille et un lit de pierres de silex aménagé au fond d'une des fosses (fig. 4). Des poteaux sont disposés au sein et autour d'une autre. Une couche de rejets liée à une occupation, sans doute artisanale, a été identifiée contre le front de taille. Les nombreux fragments brûlés de tegulae, de parois et de torchis peuvent être mis en rapport avec des structures artisanales de type combustion, four, etc., mais non perçues dans l'emprise. Les lots céramiques sont dominés par les pâtes sombres (céno-manes ?), avec une prédominance des pâtes sableuses carnutes. Les grands contenants sont bien représentés par les amphores. La vaisselle de table et de stockage évoque la sphère domestique (assiettes, pots, etc.). Une seconde séquence d'abandon a été observée pour une partie des fosses d'extraction testées. Elles ont servi de lieu de dépotoir domestique et de démolition de constructions. Lors, de la première phase de diagnostic de la tranche 2 à Ozans dans l'Indre, de grandes fosses isolées de l'habitat ont été découvertes (Munos et al. 2010). Elles ont été interprétées comme de l'extraction d'argile à la période antique. Le diagnostic à Attray dans le Loiret a mis en évidence une grande fosse isolée au profil irrégulier (Musch et al. 2007). Elle était destinée à extraire du calcaire ou de la marne. Tout comme notre exemplaire, un front de taille a été mis en évidence. Elle a également servi dans un second temps comme dépotoir domestique et rejets de démolitions de bâtiments environnants. Les datations céramiques indiquent une fourchette comprise entre la fin du I^{er} s. et le premier quart du II^e s. ap. J.-C. Vers la seconde moitié du II^e s. ap. J.-C., le site apparaît déserté peu à peu ; à moins qu'il ne se déplace ou que sa fonction change à nouveau et que les indices matériels soient trop ténus pour l'appréhender. Les fosses d'extractions sont comblées. Les seuls témoins sont deux portions fossoyées en périphérie méridionale du plateau. L'orientation diverge par rapport à la distribution des vestiges des phases précédentes. Enfin, sur les pentes au nord du secteur D, quatre ensembles de fossés ont été

mis au jour. Non datés et offrant peu de recoupements chrono-stratigraphiques avec l'établissement du Haut-Empire, il est illusoire de les insérer dans la trame du site. Les orientations diffèrent légèrement, mais restent globalement calées sur l'occupation du Haut-Empire. Ce parcellaire suggère des limites de propriétés, un enclos ou encore un fossé bordier de chemin récent. Soit en barrant la pente, soit en la suivant, ce réseau fossoyé traduit une volonté de contourner les eaux.

Le second Moyen Âge est représenté par un trou de poteau localisé en périphérie orientale du secteur A (période 4). Dans les environs, quelques autres vestiges de typologie similaire ont été découverts. Ce trou de poteau demeure un indice d'activité anthropique au Moyen Âge dans ce secteur.

La période moderne se signale par un bruit de fond céramique disséminé dans les labours du secteur D, au cœur de l'occupation antique (période 5).

Les XVIII^e, XIX^e et jusqu'au milieu du XX^e s. sont représentés par une sépulture isolée d'un adulte inhumé, mis au jour dans l'angle occidental du secteur A (période 6). Les conclusions de l'étude tendent davantage vers une mise en terre illicite sans soin particulier dans le dépôt du corps. Dans ce même secteur, deux fossés sont visibles sur le cadastre napoléonien de 1826 (Ref. 3/P2/10/3. Section A2 d'Azay). Ici l'anthropisation reste faible, cependant marquée par d'anciennes limites agricoles orientées selon les points cardinaux. La forte proportion des fossés indique une volonté de drainer un espace régulièrement gorgé d'eau.

Concernant le secteur B, des vestiges d'exploitations agropastorales ont été découverts : un chemin agricole, des limites parcellaires, un enclos fossoyé, une construction sur poteau et l'enfouissement d'un équidé en bordure de limite parcellaire. Non datés, cependant ces vestiges interviennent avant la politique actuelle de grands travaux ferroviaires. En secteur C, des tronçons fossoyés non datés ont été mis en évidence. L'hypothèse de fossés bordiers d'un chemin antérieur au remembrement des parcelles est avancée.

En secteur B, la période actuelle est marquée par une zone de travaux liée au TGV Paris – Bordeaux : piste d'accès et plateforme, notamment, qui a entaillé les vestiges des périodes antérieures (période 7). Enfin, sur l'ensemble de l'emprise prescrite, les traces récentes observées marquent encore un secteur agricole.

Sylvia Jouanneau-Bigot

Munos et al. 2010 : MUNOS M., BIGOT S., COUVIN F., GARDÈRE P., GODIGNON D., HOLZEM N., DI NAPOLI F., *Étrechet (Indre) ZAC d'Ozans, phase 1, tranche 2* : rapport d'opération de diagnostic archéologie, Pantin : Inrap CIF

Musch et al. 2007 : MUSCH J., CHAMBON M.-P., CANNY D., DI NAPOLI F., GUÉRIT M., JANNY F., POULLE P., SPAMPINATO E., *Attray « Devant Gauté » et « La Niche » Zones 1, 2 et 3. (Loiret – Centre)* : rapport d'opération de diagnostic, Pantin : Inrap CIF.

La fouille du 1 ruelle Rocheron à Blois (Loir-et-Cher) se situe dans le quartier de Vienne, dans la plaine alluviale en rive sud de la Loire. Elle prend place non loin de la voie qui mène au pont antique qui enjambe le fleuve. Réalisée dans une emprise de 700 m², elle livre 122 structures en creux ainsi qu'une voie secondaire dont la stratigraphie est partiellement conservée. Les recoupements sont rares, mais la densité est assez importante. La fouille livre un abondant mobilier, en particulier céramique, qui permet de suivre l'évolution de ce quartier antique au cours des I^{er}-début III^e s. ap. J.-C.

Le premier témoin d'une occupation est un fossé orienté NO-SE, à 43° par rapport aux points cardinaux. Son comblement ne livre pas de témoin d'anthropisation, mais il peut s'agir d'un des éléments d'une trame urbaine mise en place entre 0 et 30 ap. J.-C. déjà perçue sur la fouille voisine du 2, rue du Puits-Neuf. Un espace de circulation, délimité par des fossés distants d'environ 8 m, se superpose à ce fossé suivant une même orientation. Au sud-est, quatre fossés perpendiculaires délimitent des parcelles en lanière et une venelle large de 2,3 m.

Dans son premier état, la voirie faiblement empierrée et large de 3 m présente un profil légèrement bombé. De part et d'autre, se développent des bas-côtés plans de 2 à

3 m de largeur, dont le drainage est assuré par les fossés bordiers. Une alternance de niveaux de recharge et de circulation vient compenser les dévers de la chaussée, avant que ne soient implantés deux caniveaux latéraux dont l'un est probablement planchéié. Dans cet état, la rue d'une étendue de 4 à 4,5 m est dotée de deux véritables trottoirs larges de 1 m à 1,5 m. Ces espaces latéraux sont rapidement investis par des fosses à usage domestique. Deux d'entre elles empiètent jusqu'à 2,5 m sur le trottoir nord-est et une partie de la chaussée. Ces différentes phases concernent les années 30 à 90 ap. J.-C. Si des exhaussements de la voirie sont attestés jusque dans les années 150/230, les aménagements contemporains, trottoirs et caniveaux, ne sont plus clairement perceptibles en raison de l'arasement de la stratigraphie.

Les parcelles situées au sud-ouest de la voie se développent, pour les plus complètes, sous la forme de lanières de plus de 20 m de long, pour 4,5 m et 5,4 m de large. Toutefois, la distance à la voie principale bordant l'autre côté de l'îlot est d'au moins 54 m. En l'absence de bâtiments, les vestiges identifiés (fosses d'extraction, celliers ou fosses planchéiées et puits) indiquent que l'emprise de la fouille est centrée sur des cours situées en

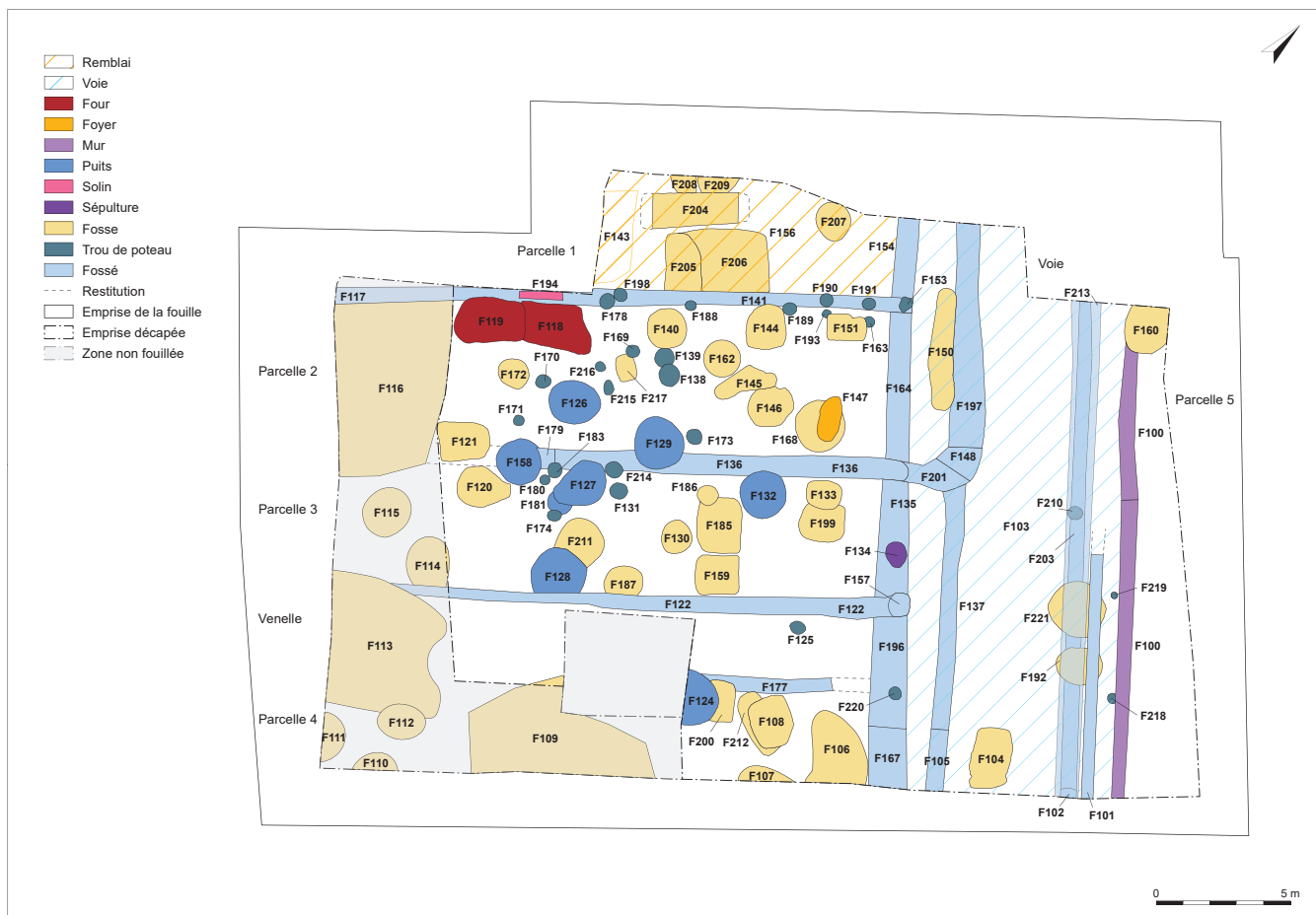


Fig. 1 : Blois (Loir-et-Cher) 1 ruelle Rocheron : plan de la fouille et des vestiges I^{er}-début III^e s. ap. J.-C. (Fabrice Couvin, Inrap)



Fig 2 : Blois (Loir-et-Cher) 1 ruelle Rocheron : vue verticale de la fouille, superposition de la trame viaire et parcellaire.
(Fabrice Couvin, Inrap)

fond de parcelle. Celle conservée au nord-est de la voie, largement remaniée après 150 ap. J.-C., ne conserve pas de structure bâtie. Les limites de parcelles et les structures qui les occupent font l'objet de réaménagements réguliers entre les années 30 et 150 ap. J.-C. Chaque division semble fonctionner de façon indépendante et si certaines structures sont tangentes aux fossés de partition, ce n'est qu'entre 120 et 150 ap. J.-C. que l'on assiste au regroupement de deux d'entre elles. Parallèlement, on note l'implantation d'un four de potier et la multiplication du nombre de puits. Ces derniers, de 1,2 m à 1,6 m de diamètre et parementés en matériaux périssables, ne devaient pas excéder 4 m de profondeur.

Le mobilier collecté indique la pratique du tissage, avec le rejet régulier de pesons. Une activité de forge, principalement centrée sur la production d'objets de moyenne dimension, avec une part importante de recyclage, est attestée pour la période 30/90 ap. J.-C. La présence d'éléments de harnachement de type *militaria* dans les années 90/120 ap. J.-C. traduit peut-être l'existence de boutiques/ateliers assurant leur réparation et leur entretien en front de rue. Parmi le petit mobilier métallique, le fer domine devant les alliages cuivreux. Aucun métal plus précieux n'est identifié. Cependant, on relève la pratique ponctuelle de l'écriture, la consommation régulière de produits d'origine méditerranéenne (vin, huile, saumures et salaisons) et des apports carnés de bonne qualité. Ces éléments se rapportent à une population de statut intermédiaire, en relation avec les activités artisanales identifiées.

Les années 150/230 sont marquées par le remblaiement et la probable mise en culture de la parcelle située au nord, qui avait précédemment servi d'extraction de limon ; le comblement et la disparition des structures en creux ; la construction d'un mur de clôture en appareil de moellons au nord-est de la voie. La parcelle enclose, totalement remaniée lors des travaux, ne livre pas de vestige contemporain permettant d'identifier la nature des réaménagements. La surface manque pour comprendre l'évolution de ce secteur de l'agglomération après 150 (champ, culture maraîchère ou jardin ?). Dans tous les cas, les travaux de terrassement qui accompagnent la construction du mur en appareil, le seul de la fouille, ne

semblent pas préfigurer un abandon des terrains. Cette maçonnerie peut en effet constituer la clôture d'un habitat de type *domus* ou d'un édifice public. On pense ici au *fa-num* identifié sur la fouille voisine du 2, rue du Puits Neuf.

Les niveaux antiques ne livrent pas d'indice d'occupation postérieur à 230. Arasés, ils sont recouverts par d'épais remblais datables des XV^e-XVI^e s. Alors que les parcelles situées en front de rue sont bâties au moins depuis le XVIII^e s., ces terrains situés en cœur d'îlot ne sont urbanisés que depuis récemment. Les études géomorphologique, micromorphologique et archéologique permettent d'exclure l'existence d'apports alluviaux durant l'occupation antique et mettent en évidence un espace fortement anthropisé, ainsi qu'une accréction progressive des niveaux d'activités, de circulation et de rejets artisanaux et domestiques. La fouille n'apporte pas de données complémentaires concernant l'existence d'une nécropole antique dans ce secteur.

Les réseaux viaires et parcellaires implantés au début de notre ère, 1 ruelle Rocheron et sur la fouille voisine du 2, rue du Puits-Neuf répondent à une même orientation d'environ 43°. Il semble donc possible que ce secteur de l'agglomération ait été aménagé dans le cadre d'un projet d'urbanisation avec schéma directeur. Toutefois, si l'on considère le peu de données spatiales et chronologiques dont nous disposons, on ne peut pas totalement exclure l'hypothèse d'un développement spontané ou progressif, de part et d'autre de la voie principale qui emprunte le pont qui franchit la Loire.



Fig 3 : Blois (Loir-et-Cher) 1 ruelle Rocheron : four de potiers du II^e s. ap. J.-C. (Pascal Juge, Inrap)

Une étude du parcellaire suggère l'existence dans ce quartier de Vienne d'un vaste plan d'urbanisme antique, ou du moins d'un plan directeur de même orientation, comprenant dix axes disposés selon un écartement relativement régulier, de part et d'autre de la rue Croix-Boissée. Au regard des interventions récentes, il semble que seuls les îlots les plus proches de cet axe ont été urbanisés, les autres ayant peut-être été lotis sous la forme de parcelles agricoles. Le terme de "faubourg" serait donc peut-être plus adapté pour qualifier ce secteur de l'agglomération antique. Pour le moins, la mise en

place relativement précoce d'une forme urbaine à Blois, probablement entre 0 et 30 ap. J.-C., confirme le statut particulier qu'occupe l'agglomération au sein du territoire carnut, l'importance de sa position géographique et son rôle économique, si ce n'est politique et religieux. En comparaison, la majorité des capitales de la Gaule Chevelue ne semble guère connaître de processus d'urbanisation (premières trames viaires et monuments publics) avant la dernière décennie avant notre ère ou souvent plus tard, au cours de la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C.

Fabrice Couvin

Moyen Âge

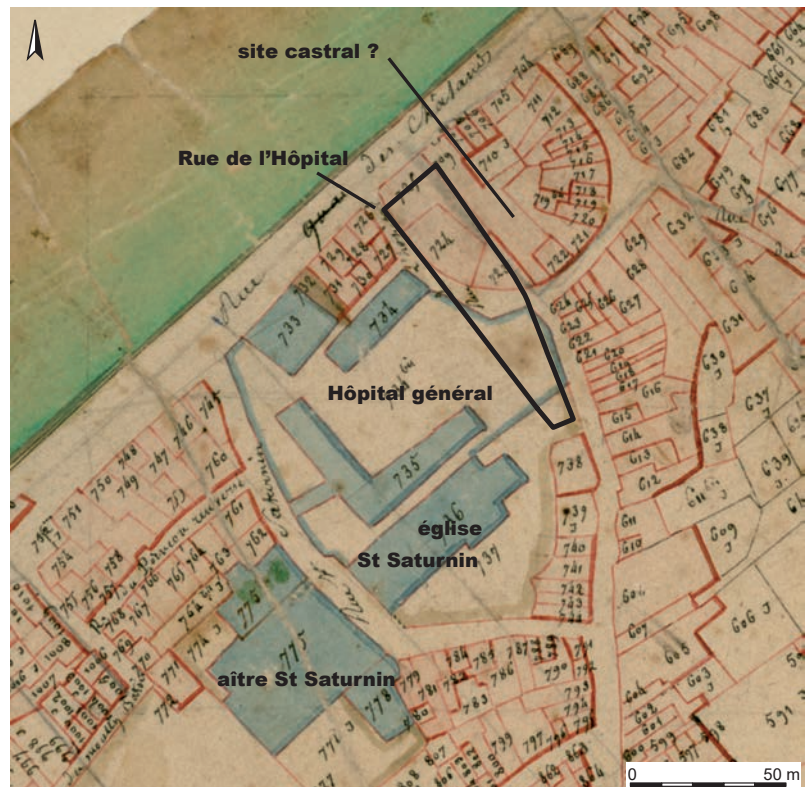
BLOIS

Époque moderne

26 quai Villebois-Mareuil

Le terrain diagnostiqué au 26 quai Villebois-Mareuil à Blois est localisé en bordure du mur de clôture oriental de l'Ephad public Gaston d'Orléans, aujourd'hui aménagé en parking du personnel. L'hôpital général destiné à l'origine à l'accueil des indigents est fondé au milieu du XVII^e s. en bordure des quais en rive gauche de la Loire, dans le quartier de Blois-Vienne, près de l'église paroissiale et de l'âtre Saint-Saturnin. Cette modeste étude qui mêle les recherches en archives et les observations de terrain montre bien que c'est vers 1838, lors d'une extension de l'hôpital, que la moitié occidentale de l'anomalie parcellaire circulaire, bien visible sur le cadastre de 1810 et les plans antérieurs, est définitivement effacée du paysage urbain. Les chercheurs proposent d'y reconnaître l'empreinte d'un aménagement défensif de type motte féodale au débouché du pont médiéval mentionné au XI^e s. mais les preuves manquent encore pour être formel et le présent diagnostic n'apporte pas de nouveaux éléments sur ce point (Josset 2019). Les observations de terrain très limitées pour des raisons de sécurité ont mis en évidence une succession d'aménagements (maçonneries et le dernier état de la chaussée de la rue de l'Hôpital) datés dans une fourchette large de la fin du Moyen Âge au XIX^e s. qui peut correspondre aux éléments bâtis indiqués sur les plans anciens depuis le XVII^e s. et qui ont été arasés lors de l'extension. Si quelques tessons du Haut-Empire récupérés à 2 m de profondeur dans un sondage restreint rappellent les origines antiques de l'agglomération, aucun fragment céramique alto médiéval ou antérieur aux XIII^e-XIV^e s. n'a été observé.

Anne-Marie Jouquand



Blois (Loir-et-Cher) 26 quai Villebois-Mareuil : extrait du cadastre dit napoléonien de la ville de Blois centré sur le faubourg de Vienne, 1810 (ADLC 3P2/18/7, Section B4). (Véronique Chollet, Inrap)

Josset 2019 : JOSSET D. dir., *Projet collectif de recherche Blois : ville et territoire ligérien depuis les premières installations humaines jusqu'à nos jours : rapport d'activité*, Pantin : Inrap CIF

La rue Mosnier est localisée en rive gauche de la Loire. Elle est parallèle à la rue Croix-Boissée qui débouche sur le pont antique en empruntant la rue Munier. La parcelle est à 250 m du sanctuaire du Haut-Empire, fouillé en 2013-2014 (2, rue du Puits-Neuf). Plus proche, 115 m au nord et 120 m environ au nord-ouest, deux récents diagnostics menés respectivement ruelle Rocheron et 2 rue Pierre-Mosnier ont d'ailleurs confirmé l'extension de l'occupation antique vers le sud-est. Au niveau du centre culturel, la structuration de l'espace prend appui sur du parcellaire gaulois.

Sur la parcelle, des vestiges d'une occupation antique du Haut-Empire ont été mis au jour. Ils pourraient avoir été précédés par une fréquentation des lieux de très faible intensité qui aurait affecté le sommet des limons et facilité la formation d'un paléosol. Les vestiges antiques témoignent d'un espace rural exploité et structuré localisé en milieu péri-urbain. Il est caractérisé par un fossé parcellaire de direction nord-ouest – sud-est et un probable espace de circulation aménagé.

La datation dans le Haut-Empire, entre la moitié du I^{er} s. ap. J.-C. et le milieu du III^e s., ne peut pas être affinée du fait du faible lot de mobilier céramique recueilli à la fouille de la structure et au nettoyage des coupes. Après un *hiatus* de plus d'un millénaire, le niveau du sol est volontairement rehaussé sur une hauteur pouvant atteindre un mètre. Cet apport massif de remblais peu anthropisés confirme un phénomène d'ampleur déjà

constaté sur plusieurs sites archéologiques dans le quartier de Vienne ; il se serait déroulé dans une large fourchette début XV^e-début XVI^e s.

Le terrain conserve ensuite son caractère rural jusqu'en 2020, l'urbanisation du quartier dans le courant du XX^e s. n'ayant aucun impact apparent sur sa dévolution fonctionnelle.

Didier Josset



Fig 1 : Blois (Loir-et-Cher) 22 rue Pierre-Mosnier : vue générale vers le nord-ouest de la coupe avec le fossé reposant sur les limons, mires de 0,50 m et de 1 m. (Didier Josset, Inrap)

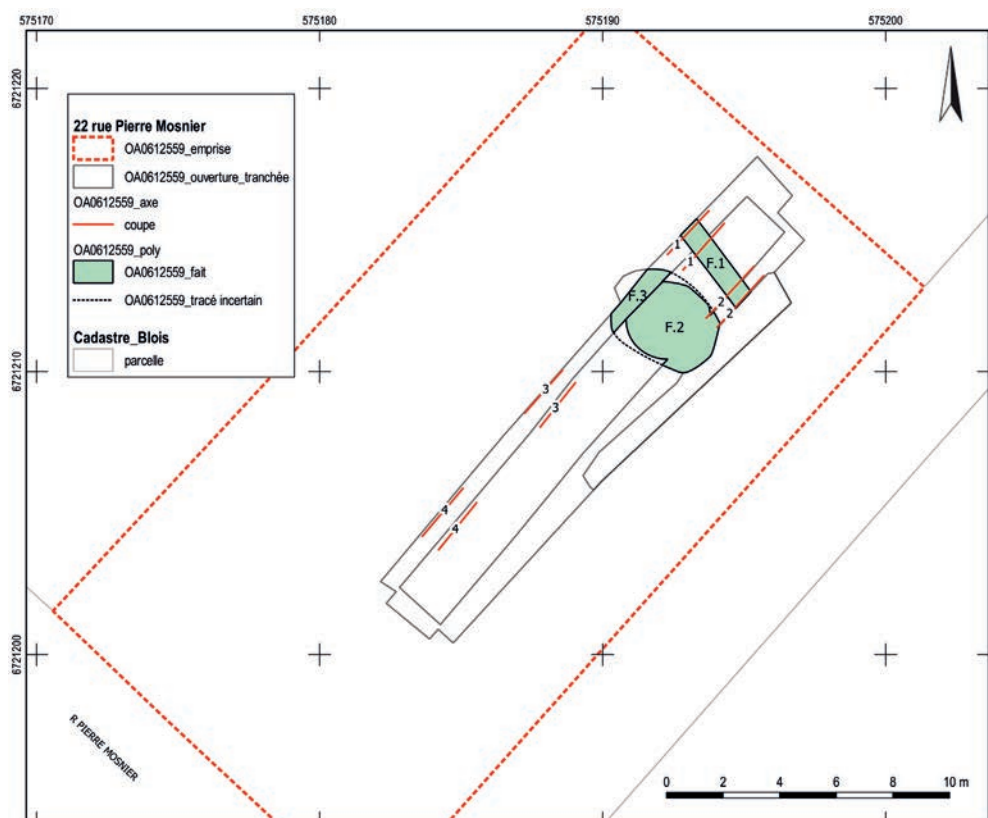


Fig 2 : Blois (Loir-et-Cher) 22 rue Pierre-Mosnier : plan de la tranchée avec localisation et identification des vestiges et des coupes. (Didier Josset, Inrap)

Ville et Territoire ligérien depuis les premières installations humaines

Après une année probatoire en 2013, suivie de deux opérations pluriannuelles, le projet collectif de recherches poursuit sur une troisième opération pluriannuelle (2020-2022). La prolongation du projet a pour objectif la préparation de l'édition des volumes envisagés pour la diffusion des résultats des recherches. Compte tenu de la masse de données à synthétiser, de l'organisation et des modalités de la recherche et des moyens qui lui sont et devraient lui être consacrés, le projet de publication prendra la forme de deux volumes monographiques :

- la synthèse archéologique urbaine de Blois ;
- les recherches archéologiques dans le lit mineur de la Loire à Blois.

Le premier volume constituera la Synthèse Archéologique Urbaine (SAU de la ville de Blois). Cette synthèse reprendra tous les attendus des DÉPAVF et sera enrichie par les réflexions liées aux questions de l'informatisation des données et de leur géoréférencement. En outre, comme l'étude diachronique de la ville et du val de Blois nécessite des changements d'échelles, les membres du groupe ont travaillé à la mise en œuvre et à l'enrichissement du programme d'étude du quartier de Vienne et du lit mineur de la Loire avec ses nombreux aménagements de toutes périodes. Pour le SAU, un important travail de récolement des données intègre naturellement les données nouvelles recueillies lors des dépouillements réalisés de janvier à septembre 2020. Ce travail préliminaire visait à regrouper toutes les données générées depuis 2013 et à les présenter dans différents tableaux croisés afin de vérifier, corriger, souligner leurs liens nombreux ainsi que leurs notices. Les données sont principalement celles réunies dans la base de données spatialisées du projet : La Blésoise. Elles comprennent aussi une masse importante d'articles rédigés répartis dans les différents rapports d'activités du PCR. Le récolement et le maniement des différentes données ont fait apparaître des manques, des erreurs, des doublons. L'effort de présentation des données élémentaires, quoiqu'avant tout envisagé dans le cadre d'une étape préparatoire à l'édition et aux synthèses, a néanmoins permis d'entrevoir les modifications qui s'avéreront nécessaires d'apporter au plan de ce premier volume.

Les dépouillements de la documentation historique et des rapports de fouille, ou recherches archéologiques de terrain (RAT), se poursuivent depuis 2013 (fig. 1). Ils permettent la constitution et l'ordonnancement de l'information avant qu'elle ne soit synthétisée et spatialisée dans le Sig, avant analyses et constructions des cartes. La base des éléments documentaires (ED) a été abondamment enrichie avec un total de 2389 enregistrements en novembre 2020 ; ceux-ci ont fait l'objet d'un recollement systématique en 2020, organisés selon les types de sources dont ils émanent.

L'étude des archives, la lecture des documents figurés et les enquêtes de bâti servent aussi à définir les éléments

de connaissances de la topographie historique de la ville. L'évaluation et la synthèse des connaissances en matière funéraire de l'Antiquité tardive et du Moyen Âge ont été menées en 2018. La création et la spatialisation des composantes urbaines sont en cours depuis 2016 (fig. 2).

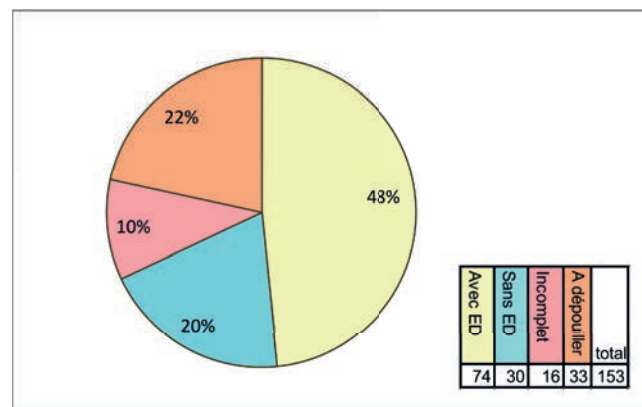


Fig. 1 : Blois (Loir-et-Cher) PCR ville et territoire : les rapports du préventif enregistrés dans la Blésoise et avancement du travail de dépouillement. (Viviane Aubourg, DRAC CVL)

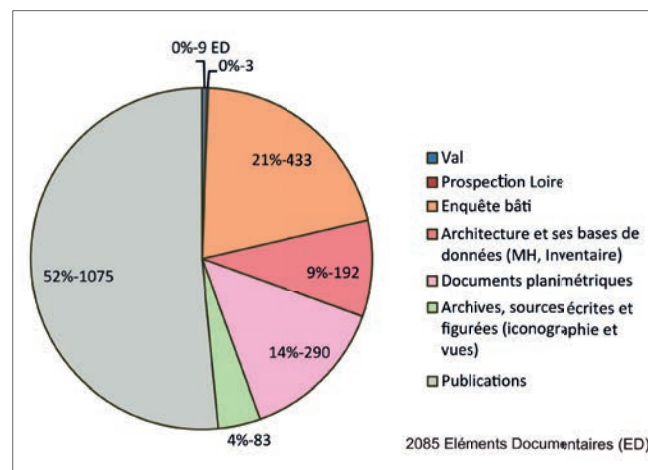


Fig. 2 : Blois (Loir-et-Cher) PCR ville et territoire : les éléments documentaires par type de source hors archéologie préventive. (Viviane Aubourg, DRAC CVL)

Un premier travail a été mené pour déterminer l'importance de la présence humaine aux époques protohistoriques dans le cadre d'une étude centrée sur le val de Blois. La réactualisation des données est à faire pour l'époque de La Tène. Il restera ensuite à synthétiser les connaissances pour toute la Protohistoire et à les confronter aux conclusions sur l'évolution morphologique et sédimentaire du val. Cela sera possible car la question est désormais totalement renouvelée grâce aux recherches pluridisciplinaires nourries par les prospections géophysiques, géologiques et géotechniques. A été modélisée en 2018-2019 la topographie du toit du substrat calcaire en exploitant les données géotechniques mises à notre disposition (cabinets d'architectes, bureaux d'étude, Cerema, maîtrises d'ouvrage) et les données issues de l'archéologie préventive et des prospections du PCR. Le recollement et l'exploitation des données sédimentaires acquises dans le fond du Val de Blois en contexte

archéologique préventif ont été réalisés. Pour le SAU, ces données qui seront intégrées dans le Sig à partir de 2021 permettront de dessiner et de caractériser les zones détruites à faible potentiel archéologique et elles serviront à déterminer par extrapolations les épaisseurs de la stratification. L'étude de synthèse de l'évolution géomorphologique du Val de Blois depuis le Pléistocène supérieur est à produire pour la publication des résultats.

La problématique du franchissement du val – chenal principal compris – est cruciale à étudier pour expliquer la forte attractivité du secteur. En effet, ce ou ces franchissements pourraient avoir été un facteur déterminant dans l'origine de la fixation de l'habitat dans ce secteur de la vallée et avoir favorisé l'émergence du phénomène urbain dans ce lieu. Ils pourraient aussi avoir conditionné la mise en place et l'évolution de la trame viaire urbaine en rive gauche, et ce peut-être dès l'Antiquité.

Franchir le val, c'est aussi passer la Loire. Les prospections bathymétriques et au sonar-latéral commandées au Cerema ont permis l'acquisition d'un modèle numérique de terrain (MNT) du lit du fleuve dans les secteurs les plus aménagés (fig. 3). La comparaison des images avec les photos issues des prospections aériennes et les observations archéologiques ont fortement amélioré notre perception du milieu. Ainsi, l'étude du pont romain est approfondie. La durée d'utilisation du franchissement antique s'étend à peu près sur trois siècles grâce à des réfections et à la construction de deux ponts superposés de plan et de conception différents. Un premier pont aurait été mis

en place à la fin de La Tène ou au changement d'ère et entretenu au moins jusqu'à la fin du I^{er} s. L'édification d'un second pont serait intervenue dans le courant du II^e s., voire dans la seconde moitié du II^e s., si l'on tient compte d'une possible érosion significative des pieux.

La découverte en 2017 d'une pile d'un pont du haut Moyen Âge jusqu'alors méconnu a été confirmée par la mise au jour en 2019 de deux nouvelles piles associées. Ce pont alto-médiéval ainsi que les indices d'un nouveau pont du milieu du XI^e s. découverts en 2018 sont des éléments qui enrichissent notablement la problématique du franchissement. Ces éléments entraînent également une relecture inédite du parcellaire.

Par les recherches archéologiques engagées sur les autres vestiges fluviaux d'époques médiévale et moderne, la Loire a été replacée au cœur de l'espace urbanisé. Les pêcheries et autres aménagements, principalement des XII^e et XIII^e s., sont maintenant bien caractérisés et leur chronologie suffisamment bien établie pour appréhender le développement et l'utilisation de ces aménagements à l'échelle de la ville.

Les recherches en archives, la mise en œuvre des données issues de l'archéologie préventive et l'enquête de bâti ont livré les compléments documentaires et les points de vue indispensables pour mener la réflexion à son terme concernant le développement urbain en rive gauche de la Loire (quartier de Vienne). L'enquête de bâti a déjà mis en évidence l'intérêt de certains secteurs du

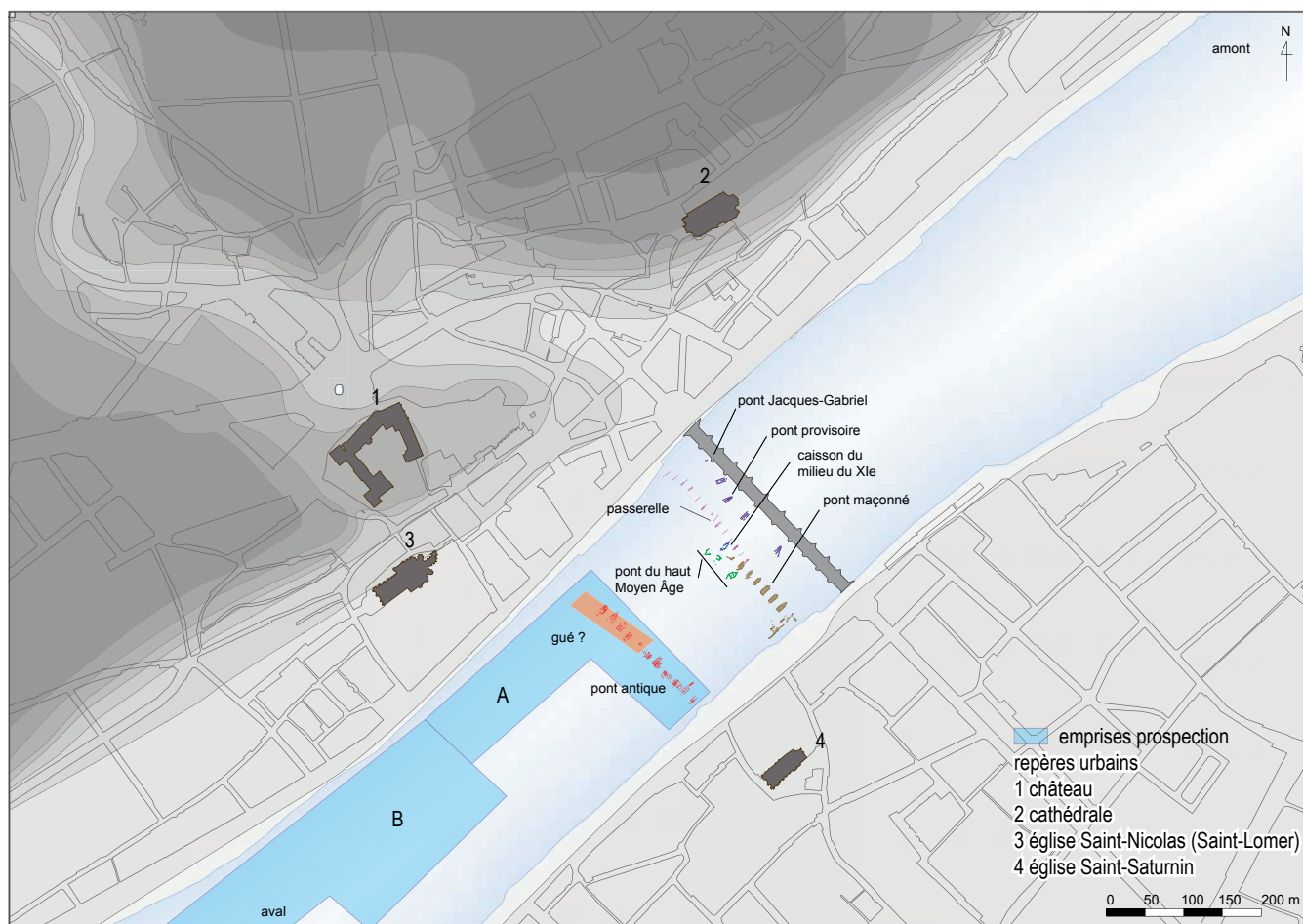


Fig. 3 : Blois (Loir-et-Cher) PCR ville et territoire : les franchissements et emprises prospectées par le Cerema. (Viviane Aubourg, DRAC CVL)

quartier de Vienne, en particulier pour le potentiel archéologique et historique lié à la compréhension du développement urbain du quartier.

L'étude de la morphologie urbaine permet d'ores et déjà de formuler de nouvelles hypothèses vis-à-vis de notre compréhension des formes parcellaires, et de leurs origines, en termes de développement chrono-fonctionnel. Dans la perspective de la publication de la Synthèse Archéologique Urbaine, les travaux sur la morphologie du parcellaire urbain devront être poursuivis. Ils suivront trois axes : la confrontation des analyses morphologiques avec les sources matérielles et textuelles ; l'approfondissement des connaissances du réseau viaire ; l'inscription de la ville de Blois dans le réseau des villes régionales. Les résultats de ces recherches viendront enrichir la somme des données collectées et analysées pour la synthèse archéologique, mais permettront aussi, par leur synthèse, une mise en perspective historique originale.

Le second volume sera consacré aux recherches dans le lit mineur de la Loire. Après sept années de recherches et de prospections systématiques annuelles, la présente opération pluriannuelle 2020-2022 est consacrée à la finalisation de certaines études et à l'édition des résultats des travaux. En vue de la préparation du manuscrit du volume à publier des recherches ligériennes effectuées dans le cadre du PCR depuis 2013, le plan de l'ouvrage a été élaboré.

L'exercice 2020 a consisté à poursuivre des études en cours et les travaux préparatoires à la rédaction proprement dite de la monographie des recherches menées dans le lit mineur de la Loire à Blois. Les études xylologique et dendrologique des principales pièces d'architecture en bois des vestiges antiques, du haut Moyen Âge, des XI^e et XIII^e s., ainsi que des objets erratiques en bois ou bois et fer seront prochainement achevées. Certaines structures médiévales ont fait l'objet de révisions et des études comparatives ont été menées sur les pêcheries fixes médiévales. La problématique de la circulation fluviale a aussi été explorée. Quelques structures immergées ont fait l'objet d'addenda, en particulier des aménagements en lien ou bien implantés à proximité du pont maçonné médiéval. Enfin, les études de mobiliers ont été achevées concernant l'*instrumentum* et le cuir.

L'étude des vestiges des franchissements antiques permet d'identifier le plan général de ces ouvrages. L'ensemble est composé de 480 bois, tous en chêne : pieux verticaux époinçés, non ferrés, plantés et couchés ; madriers de fortes sections ; rares planches. Tous ces éléments sont regroupés en quatorze ensembles dis-

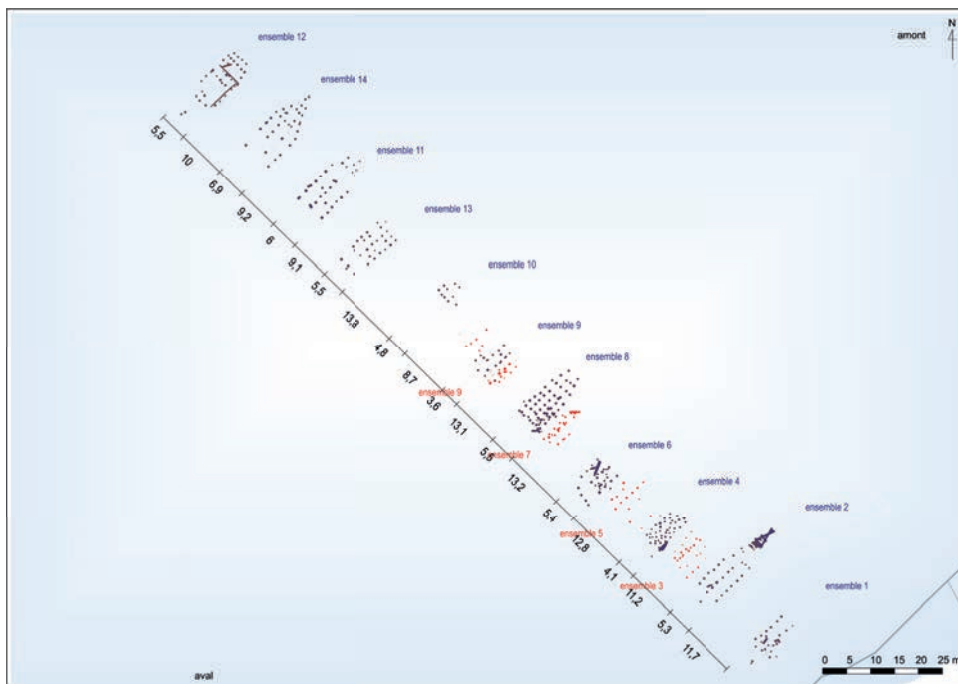


Fig. 4 : Blois (Loir-et-Cher) PCR ville et territoire : les différents franchissements en fonction de l'analyse des pieux datés (état 1 en rouge et état 2 en bleu). (Viviane Aubourg, DRAC CVL)

tincts répartis sur un linéaire de 170 m à partir de la rive gauche actuelle. Les résultats des datations dendrochronologiques et des mesures ¹⁴C ont très vite permis de constater la complexité des vestiges.

Un premier ouvrage de franchissement serait constitué de piles rectangulaires ou juste à plusieurs travées simples de fils de pieux dont les ensembles 3, 5, 7 et 9 seraient les plus représentatifs (fig. 4). Certes manifestement incomplets, ces ensembles comporteraient entre deux et cinq lignes de pieux parallèles, disposées dans le sens du courant : l'alignement le plus net étant formé de six pieux (ensemble 5). L'ouvrage serait donc très partiellement conservé sur une longueur de 67 m. Soit moins d'un quart de l'espace maximum à franchir, estimé pour cette époque à environ 300 m, considérant que les rives du fleuve antérieures au XIII^e s. ne sont pas connues. En l'état actuel des recherches et de l'étude, ce premier ouvrage serait mis en place à la fin de La Tène finale (deuxième moitié du I^{er} s. av. J.-C.) ou au changement d'ère. En première analyse, comme l'attesteraient de possibles phases d'entretien, l'utilisation de ce franchissement se serait déroulée dans à peu près tout le I^{er} s. ap. J.-C.

Un nouveau pont est édifié dans le courant du II^e s., voire dans la seconde moitié du II^e s. Ses vestiges ont été observés sur plus de 170 mètres de longueur. Il est consulté d'au moins onze ensembles principalement composés de pieux plantés verticalement (ensembles 1, 2, 4, 6 et de 8 à 14). Malgré leur caractère souvent fragmentaire, un avant-bec en amont est identifiable pour sept structures. Les piles seraient donc de plan dit « à bec » orientées contre le courant. Cette avancée triangulaire en amont sert à limiter les poussées sur les piles, mais aussi à protéger la structure contre le courant, les épisodes de crue et tous les éléments charriés par le cours de la Loire. La présence de quelques planches au sein de l'ensemble 12 pourrait éventuellement suggérer

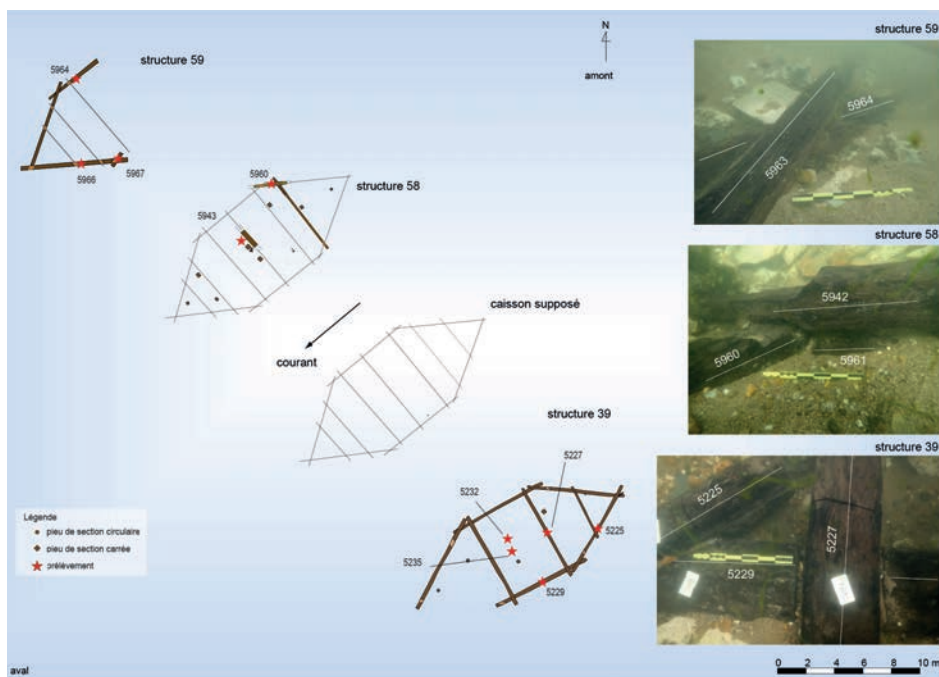


Fig. 5 : Blois (Loir-et-Cher) PCR ville et territoire : les ouvrages du pont du haut-Moyen Âge.
(Viviane Aubourg, DRAC CVL)

la mise en place de caissons. Ils auraient pu maintenir et protéger les poteaux verticaux au moyen d'un blocage contenu entre les planches. Les bois datés au sein de ces ensembles appartiennent pour la très grande majorité au II^e s. Quant à sa durée d'usage, trois pieux datés par la dendrochronologie attestent de phases d'entretien et de consolidation durant la première moitié du III^e s.

L'étude approfondie des vestiges du pont du haut Moyen Âge est à présent quasiment achevée (fig. 5). Composé de trois ouvrages, ceux-ci respectent un même plan hexagonal, une mise en œuvre de bois de sections et de dimensions comparables et l'utilisation de techniques d'assemblage analogues. Le mode opératoire identifié pour leur construction serait ainsi unique : mise en place des madriers du corps quadrangulaire de la pile, puis celle des becs (pointes triangulaires en amont et en aval) et enfin des pièces transversales renforçant l'ensemble, ainsi sur trois niveaux minimum. Les dimensions sont relativement importantes, offrant ainsi 16,08 m de longueur dans l'axe du fleuve et 6,39 m de largeur dans la perpendiculaire. Les constructions couvrent un peu plus de 69 m². L'absence de mortaises doubles et opposées sur les madriers de la structure 39 s'expliquerait par le simple fait que ce cadre repose directement sur le fond de la rivière. Ce que l'on observe est une structure quasi horizontale qui constituerait la base et le premier niveau d'élévation d'un ouvrage pour lequel aucun indice de déformation et de déplacement n'est décelable. Il aurait été le niveau de

base de l'aménagement qui se compose d'une superposition de cadres, à l'exemple de ce qui est documenté pour la structure 58. Les cadres charpentés seraient empilés, et ce jusqu'à former un véritable corps de pile augmenté d'un avant-bec et d'un arrière-bec. Le plan complet de chaque construction empilée permet tout d'abord de reconnaître une structure dite à caissons – les caissons étant délimités par le cadre périphérique et les renforts transversaux. La morphologie des caissons est précisément adaptée à recevoir et à maintenir un remplissage. Il s'agit ici d'une solution parfaitement envisageable, les témoignages archéologiques ne l'interdisant pas. Les piles devaient être espacées les unes des autres d'environ 8 m, ce qui constitue un pas reproductible si

l'on imagine une pile manquante entre les structures 39 et 58. En l'état des connaissances, la dendrochronologie indique une construction des trois structures peu après 956.

Une réflexion a été initiée sur la question de la navigabilité de la Loire à Blois, en particulier à l'époque médiévale. Au regard de l'implantation des nombreux aménagements et notamment ceux des pêcheries dans la ville, la question se pose de la reconstitution du paysage fluvial ancien. Bien que les données soient encore incomplètes notamment sur les hauteurs d'eau pour les périodes médiévales, il est possible de s'appuyer sur le plan et les datations des vestiges identifiés pour retrouver ce paysage. La pêcherie du pont est installée au cours du

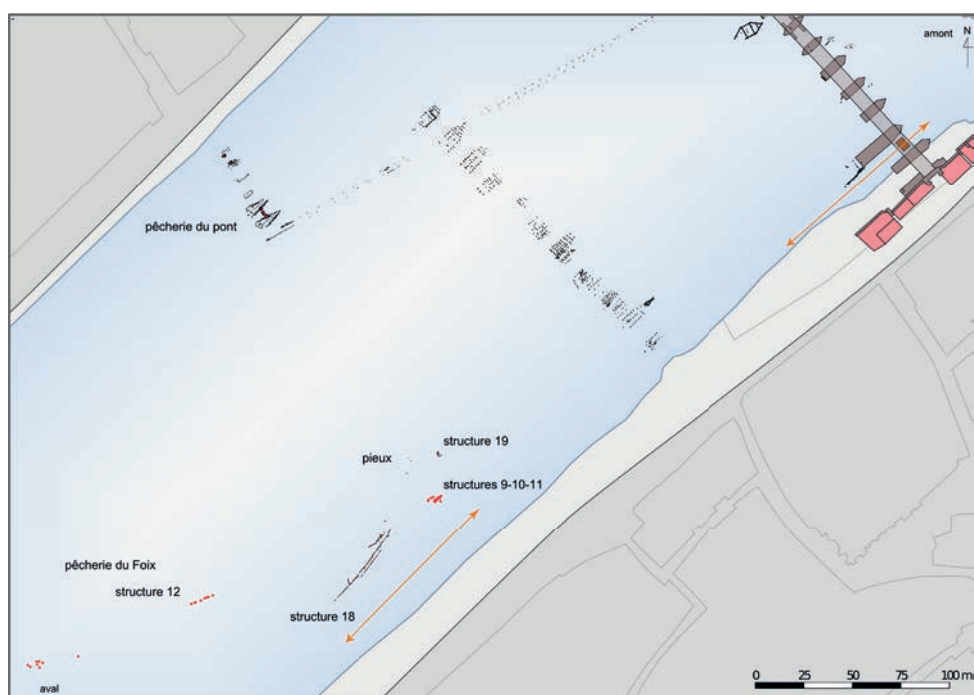


Fig. 6 Blois (Loir-et-Cher) PCR ville et territoire : proposition d'un passage pour le XIII^e s.
(Viviane Aubourg, DRAC CVL)

XII^e s., du côté de la rive droite. Lors des basses eaux, le passage du pont par les navires ne peut se faire que dans sa moitié gauche. En temps de hautes eaux, les problèmes de navigation se posent moins. Au cours du XIII^e s., la pêcherie de Foix (structures de 9 à 12) est installée ainsi que la structure 19. Le cours de la Loire est alors presque complètement barré. En tenant compte de l'implantation des nombreux aménagements et des fluctuations du niveau de la Loire en période de basses et de hautes eaux, il se pourrait qu'un passage navigable ait été maintenu, voire aménagé, au plus près de la rive

gauche (fig. 6). Selon cette hypothèse, qui reste toutefois à consolider, et à confronter à d'autres, cette véritable voie emprunterait un axe précis : entre les piles 1 et 2 du pont, où d'ailleurs se trouvait un pont-levis ; puis entre la rive et la structure 18 plus en aval.

Tout cela devra aussi être mis en perspective avec la question de la localisation des ports pour cette période du plein Moyen Âge.

Viviane Aubourg, François Blondel, Didier Josset, Emmanuelle Miejac

Gallo-romain

BLOIS Rue du Bourg-Neuf

Moyen Âge

L'opération de diagnostic est localisée sur la commune de Blois (Loir-et-Cher). L'emprise prescrite de 6 000 m² s'implante sur le plateau nord de Blois, à proximité du coteau surplombant le centre urbain antique puis médiéval de la ville. Cette opération archéologique intervient dans le cadre de la rénovation des réseaux enterrés du quartier du Bourg-Neuf.

Les sondages réalisés dans le quartier ont démontré que les dépôts archéologiques ont une épaisseur moyenne de 1,30 m dans la rue principale du Bourg-Neuf et que dans les rues latérales, ils dépassent régulièrement 1,60 m. Ces épaisses couches soulignent le fort potentiel archéologique du secteur. Les réseaux enterrés contemporains ont détruit la partie supérieure des couches archéologiques, mais ont peu impacté les vestiges antiques et médiévaux, plus profondément enfouis.

Les sondages ont permis la découverte d'une voie antique directement aménagée sur le socle calcaire naturel. Ce tronçon, dont le tracé était supposé, appartient à la voie antique majeure reliant Chartres à Blois. Il serait

jouté à l'ouest par une nécropole se développant en limite de l'agglomération antique. Le mobilier céramique et l'accrétion sédimentaire mis en relief lors du diagnostic accréditent l'hypothèse d'une forte fréquentation des lieux entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge. Il est toutefois impossible de prétendre à préciser le type d'occupation.

Le diagnostic a permis de collecter des éléments de datation concernant la création du faubourg du Bourg-Neuf à la fin du XII^e s. Il a également recueilli des données architecturales concernant les constructions domestiques se développant dans ce quartier extra-muros.

À partir de la fin du XIV^e s., la fixation de la trame urbaine s'amorce dans ce quartier, avec le percement de quelques-unes des rues actuelles. Des bâtiments sont alors détruits de manière coercitive. Ces axes de communication secondaires permettent le développement du faubourg tout au long du coteau. Ils resteront inchangés jusqu'à aujourd'hui.

Grégory Poitevin



Fig 1 : Blois (Loir-et-Cher) rue du Bourg-Neuf : l'âtre XII-XIV^e s. découverte rue du Marché aux veaux. (Sylvia Jouanneau-Bigot, Inrap)



Fig 2 : Blois (Loir-et-Cher) rue du Bourg-Neuf : voie antique puis médiévale reliant Blois à Chartres. (Sylvia Jouanneau-Bigot, Inrap)

Cette opération de diagnostic archéologique est située à Bracieux, rue des Brémailles, dans le Loir-et-Cher. Mise en œuvre préalablement à la réalisation de résidences, cette intervention porte sur une surface de 7441 m². La surface réellement accessible est de 5195 m². En effet, les tranchées implantées ont toutes contourné de futures résidences et les grands arbres à conserver. D'où un plan des ouvertures mécanisées hétérodoxe.

Le diagnostic se situe sur le versant du plateau qui surplombe la rive gauche du Beuvron. Le substrat géologique est très majoritairement constitué dans le secteur par la formation des Sables et argiles de Sologne (m3-p1So). Sur la bordure méridionale de l'emprise, immédiatement au-dessus des premières tranchées un lambeau de terrasse Fx est cartographié et sur la moitié septentrionale du diagnostic, ce sont des alluvions de la terrasse Fy.

Une occupation du bas Moyen Âge a été mise en évidence et se cantonne à la partie la plus haute du versant (NGF moyen : 83,20 m), à proximité du replat du plateau voisin. Elle se développe vers le sud, hors emprise.

Les premiers indices d'activités anthropiques se situent à la Protohistoire et l'Antiquité, sous la forme de quelques

éléments de céramique en position résiduelle dans des trous de poteau rattachés à l'occupation du bas Moyen Âge (fig.1).

À la fin du premier Moyen Âge ou à l'amorce du second (période 2, phase 2), les témoins d'une occupation ténue sont localisés en tranchées 8 et 10. Ils se résument en quelques fragments de céramique (X^e-XII^e s.), en position vraisemblablement résiduelle dans les vestiges de l'occupation des XIV^e et XV^e s.

Après un *hiatus* resserré autour du début du second Moyen Âge, l'essentiel de l'occupation se situe en périphérie méridionale de l'intervention archéologique et est datée du bas Moyen Âge (période 3, phases 3 à 6). La majeure partie des structures archéologiques est rattachée à cette période (fig. 2) avec trois pôles organisés. Ces constructions affichent une orientation commune autour de 30° Ouest. Le premier ensemble E1, peut éventuellement être considéré comme un édifice à caractère résidentiel au vu de son plan régulier quadrangulaire de 30 m² de surface minimum et de son niveau de sol conservé à l'intérieur, qui renfermait la majorité des tessons de céramique fortement fragmentés du site (fig.3).

Ils sont datés entre la seconde moitié du XIV^e s. et la première moitié du siècle suivant. Le deuxième ensemble E2, bien que de datation moins précise, est situé immédiatement à l'ouest du premier. Il pourrait sans doute participer de la même phase d'installation. Si l'organisation est plus disparate, des alignements se dessinent : portions de palissades, d'enclos ou encore de constructions annexes, dans l'alignement du premier bâtiment. Un troisième ensemble E3, localisé à environ 25 m à l'est du premier, s'organise comme l'ensemble E2. Si l'on ignore sa vocation, les mêmes hypothèses que pour le deuxième ensemble peuvent être avancées. Les éléments structurant le site du bas Moyen Âge sont peu présents dans l'emprise. Seul un tronçon fossoyé lui est associé. Les autres éléments parcellaires repérés ont une période d'abandon postérieure (période 4). Cependant, l'absence de recoupement avec les vestiges de la période 3, tendent vers l'hypothèse d'un creusement synchrone pour ces fossés et d'un abandon final plus tardif.

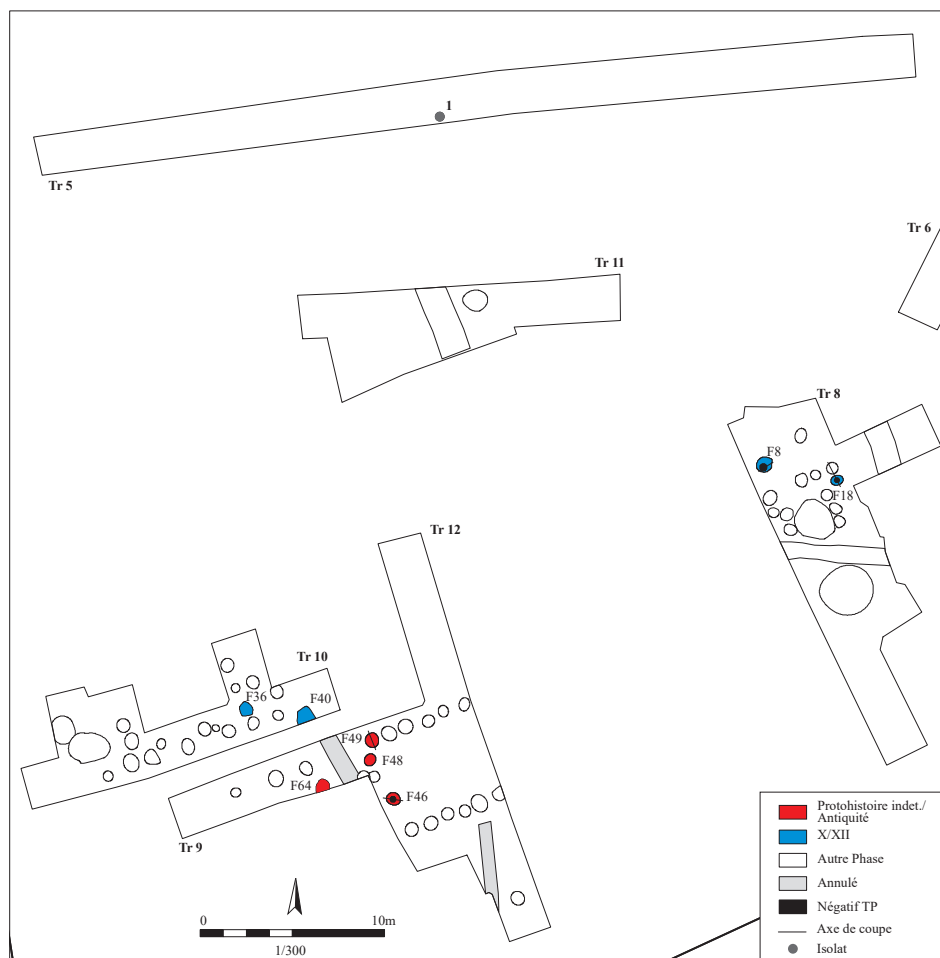


Fig. 1 : Bracieux (Loir-et-Cher), rue des Brémailles : aperçu des structures excavées contenant du matériel céramique de tradition protohistorique et/ou antique et des X-XII^e s. (Béatrice Marsollier, Inrap)



Fig. 2 : Bracieux (Loir-et-Cher), rue des Brémailles : aperçu des structures excavées et du sol 1054 contenant du matériel céramique de la fin du Moyen Âge. (Béatrice Marsollier, Inrap)

Des fosses, dont la fonction initiale n'est pas déterminée, sont localisées en périphéries nord, est et ouest du site du bas Moyen Âge et associées à celui-ci (phases 3 à 5). La plupart contenait des rejets domestiques concordants avec l'occupation de la période 3.

Après analyse des vestiges caractérisant l'occupation du bas Moyen Âge, sommes-nous en présence d'un établissement rural de type ferme autonome, dont les activités seraient liées à l'agriculture et au maraîchage ? Ou alors, s'agit-il d'une dépendance, d'un secteur dédié aux activités agraires et artisanales ?

L'occupation semble être interrompue dès le début de l'époque moderne (phase 6), aucun vestige probant n'a été détecté au-delà de la première moitié du XVI^e s.

Les exemples régionaux de sites du bas Moyen Âge en constructions légères sont rares. Les éléments de

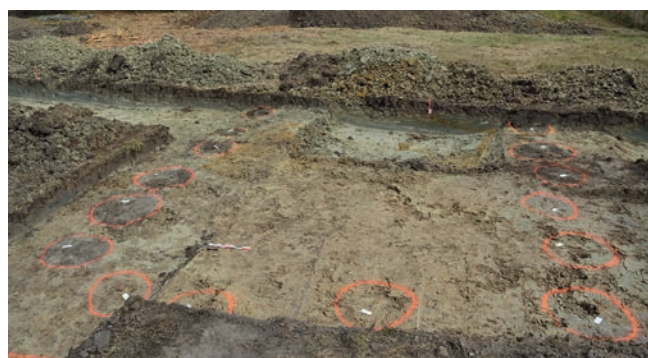


Fig. 3 : Bracieux (Loir-et-Cher), rue des Brémailles : vue d'ensemble vers l'est de l'ensemble construit sur poteau E1 (seconde moitié XIV^e première moitié XV^e s.), mire de 0,50 m. (Sylvia Jouanneau-Bigot, Inrap)

comparaison dans ce secteur de la Sologne font défaut. Toutefois, signalons la découverte d'une occupation diffuse du bas Moyen Âge (XIV^e et XV^e s.) qui a été mise au jour lors du diagnostic archéologique réalisé pour le tracé de la future autoroute A85. Elle se situe à Athée-sur-Cher en Indre-et-Loire (site n° 53). Elle prend la forme d'un réseau parcellaire et d'un bâtiment sur poteaux (Djemali, Baguenier 2004). Comme pour notre exemplaire, aucun vestige de constructions en pierre n'a été décelé. En Loir-et-Cher, sur le tracé de l'autoroute A85, deux bâtiments sur poteaux plantés ont été mis au jour sur le site des Barres à Mennetou-sur-Cher. Ils délimitent des superficies de 40 à 50 m² et présentent des alignements, des partitions internes et potentiellement des ouvertures. Comme pour le site de la rue des Brémailles, notons leurs faibles gabarits et profondeurs conservés.

Le mobilier céramique prélevé dans les comblements des trous de poteau permet de dater l'abandon de ces édifices entre la fin du XIV^e et le XV^e s. Là encore, les constructions maçonnées sont absentes (Lévêque et al. 1999). Pour ce site, l'organisation parcellaire disparates ne permet pas de la relier aux bâtiments. Enfin, citons des indices de ferme du bas Moyen Âge mis en évidence lors du diagnostic réalisé pour la deuxième tranche de la zone d'activité du Cassantin à Parçay-Meslay en Indre-et-Loire (Riou et al. 2009). Des enclos et bâtiments sur poteaux sont restitués et une datation est proposée pour les XIII^e et XIV^e s.



Fig. 4 : Bracieux (Loir-et-Cher), rue des Brémailles : localisation des vestiges archéologiques des XVIII-XIX^e s. sur le cadastre napoléonien de 1826, section E2 dite du Tranchet, Tour-en-Sologne (ADLC, 3 P 2/263/10). (Sylvia Jouanneau-Bigot, Inrap)

Après un *hiatus* situé entre le début et la fin de l'époque moderne (période 4), l'occupation rattachée à cette période prend la forme de quelques portions fossoyées et de niveaux de remblai. Il est possible que ces fossés ceinturant les fosses et le troisième ensemble sur poteaux du bas Moyen Âge, aient une période d'activité commune. Seul le tronçon de fossé situé à l'extrémité nord de l'emprise est visible sur le cadastre napoléonien de 1826 (section E2 dite du Tranchet, Tour-en-Sologne : ADLC, 3 P 2/263/10, fig. 4). Ce qui pose la question de la période de mise en place de cette trame parcellaire, sans doute, dès la fin du Moyen Âge ou au début de l'époque moderne.

Enfin, un épais remblai interprété comme un niveau de régalinge ou de sol scelle l'ensemble des structures en creux de la période 3, et même les fossés de cette période. Ce niveau est intervenu avant le changement de

destination des parcelles concernées par l'intervention archéologique.

Sylvia Jouanneau-Bigot

Djemmal, Baguenier 2004 : DJEMMAL N. E., BAGUENIER J.-P., *A85, section M3, site 53. Une occupation rurale du Bas Moyen Âge à Athée-sur-Cher (Indre-et-Loire)* : notice intermédiaire de diagnostic archéologique, Pantin:Inrap CIF

Lévêque et al. 1999 : LÉVÊQUE S., MUSCH J., CLÉMENT – PALLU DE LESSERT Marie-P., *Autoroute A85 Tours – Vierzon. Section M1 – Theillay/Villefranche-sur-Cher, Loir-et-Cher. Le site médiéval des Barres à Menne-tou-sur-Cher (Loir-et-Cher)*, D.F.S. d'opération de fouille, Paris : Afan.

Riou et al. 2009 : RIOU S., MARTEAUX F., PAPIN P., *Parçay-Meslay (Indre-et-Loire) le Cassantin (tranche 2) rapport d'opération de diagnostic*, Tours : CG 37.

Âge du Fer

CHAMBORD

Moyen Âge

Château, site « des casernes »

Cette opération était une reconnaissance archéologique dans les terrains appelés "Les terres de la basse cour", situés sur la basse terrasse du Cosson, non loin du débouché du ruisseau issu de l'étang des Bonshommes dans celui-ci, au sud-est du château Renaissance.

Les tranchées réalisées, contraintes dans l'espace, ont mis en évidence trois zones de vestiges archéologiques appartenant à trois époques. Les terrains sableux de la parcelle A36, au plus près du site des casernes du château, ont conservé des traces diachroniques d'activités.

De nombreuses céramiques en mauvais état de conservation sont répandues principalement dans un niveau d'occupation. Les fragments sont d'une homogénéité technique qui évoque une seule et unique occupation, et quelques rares formes et décors permettent de les dater de la fin du premier et du début du second âge du Fer. À la fouille, les fosses sous-jacentes sont souvent apparues plus comme des zones de piégeage naturelles du niveau d'occupation que de véritables unités archéologiques creusées. Des ensembles comme l'association ST.1 évoquent pourtant quelque chose d'organisé comme un angle de bâtiment. Les différents faits archéologiques observés permettent d'envisager la présence d'une ou plusieurs constructions sans pouvoir en caractériser le plan et la fonction.

Les creusements indubitables dans cette zone contiennent des céramiques qui témoignent d'une autre occupation des lieux, entre les XI^e et XVI^e s. Les fossés de la zone sont mal datés mais pourraient être de cette époque, où les occupants ont fini d'araser les occupations protohistoriques et antiques dont il ne resterait plus que des artefacts piégés dans les dépressions de tassement du sol, et réorganisé l'espace.

La seconde période, médiévale, est présente dans cette zone 1, mais surtout plus à l'est en zones 2 et 3 (parcelles A39 et 40).

Au nord des tranchées 25 et 26, trois sections de fossé qui semblent pouvoir être associées pour former un même fossé interrompu (ST.3) se refermant sur lui-même comme un enclos.

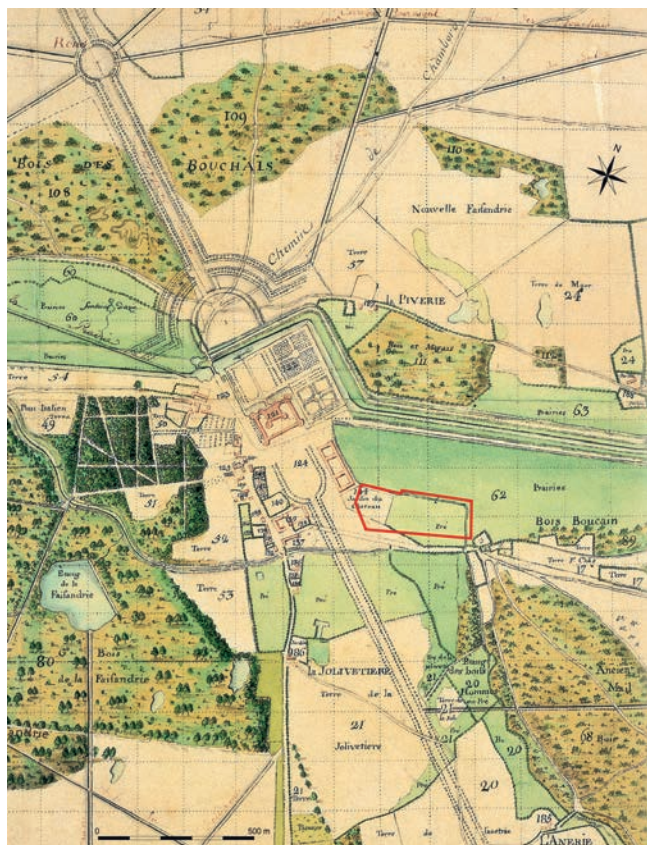


Fig.1 : Chambord (Loir-et-Cher) château, site des « casernes » : localisation de la prescription sur plan du parc du château après 1756, 1/12000 (AN, NII Loir-et-Cher 2 ; Chatenet 2001, fig.172).

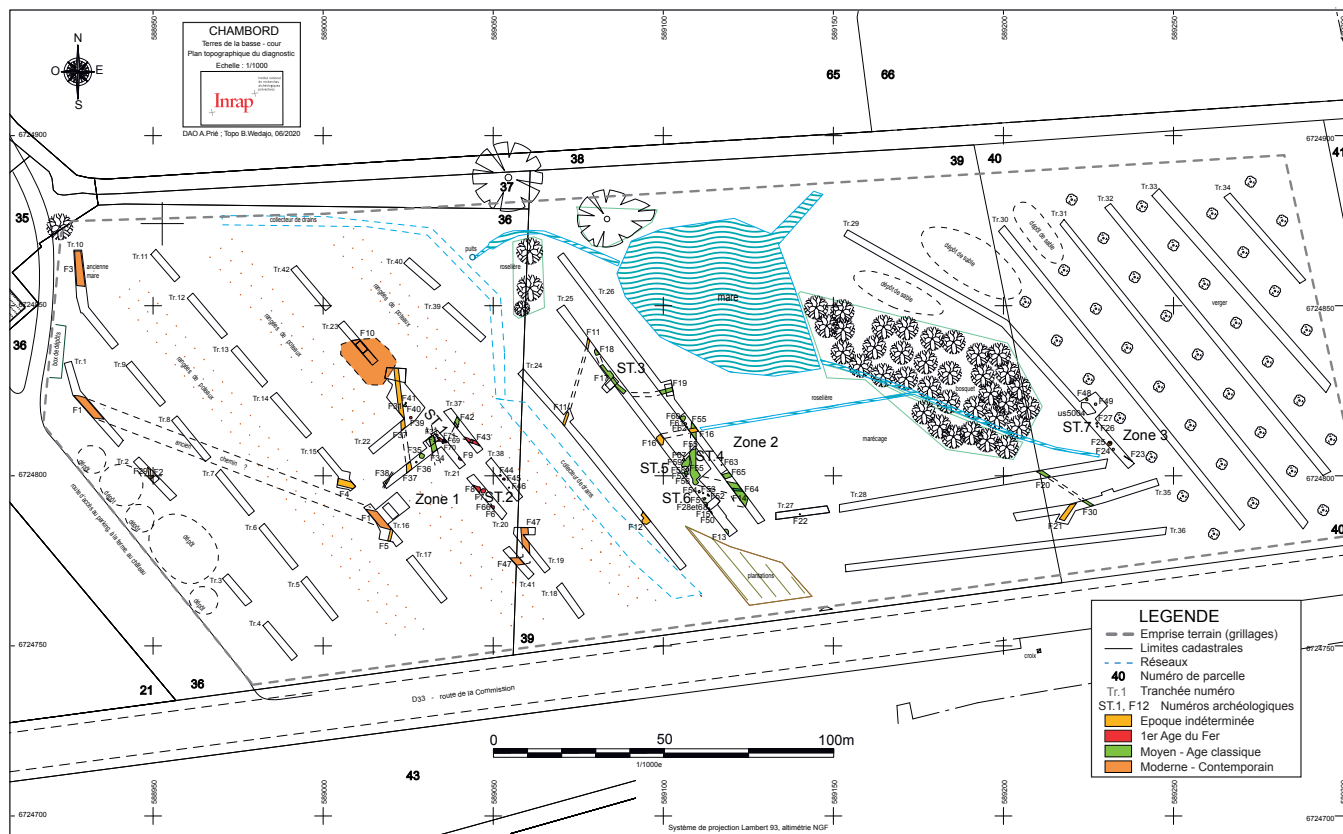


Fig. 2 : Chambord (Loir-et-Cher) château, site des « casernes » : plan des sondages et des vestiges, 1/1000. (A. Prié, B. Wedajo, Inrap)

Au sud, d'autres sections de fossés forment comme un angle d'enclos (ST.4) au milieu de deux à trois groupes (ST.5, ST.6) de fosses, et trous de poteaux porteurs de bâtiments.

Ces occurrences archéologiques livrent des fragments de terres cuites principalement des XI^e à XIII^e s. Le mobilier céramique se compose d'ustensiles de consommation et de vases à réserve dont la proportion (20 %) pourrait traduire la présence de zones de stockage bien définies ou d'une activité spécifique. Même si l'échantillon est très modeste, les restes de faune - où le bœuf et le cheval semblent très représentés et la majorité des restes du premier peuvent correspondre à des rejets de boucherie - présentent des caractères souvent attachés à des contextes autres que domestique.

Céramiques et restes de faune évoquent donc un site où "les terres de la Basse-cour" auraient accueilli des activités volontairement éloignées de la basse-cour *stricto sensu* située à proximité du château médiéval, pour des raisons de bruit ou d'odeur. En cela, les vestiges de la zone 2 pourraient être ceux d'une aire d'activité de type boucherie et stockage transitoire.

À l'est, la zone 3 est un groupe de petites fosses - trous de poteau (ST.7) et fossés de ce même Moyen Âge classique.

La troisième période est attachée aux aléas de l'histoire du château vus d'une zone périphérique au site des casernes. Les zones de traces F.1 correspondent sans doute à des témoignages de tractions de bois qui rappellent la fonction de chantier des terrains à l'époque moderne et la vaste fosse dépotoir F.10 donne une image de la consommation locale au début du XX^e s.

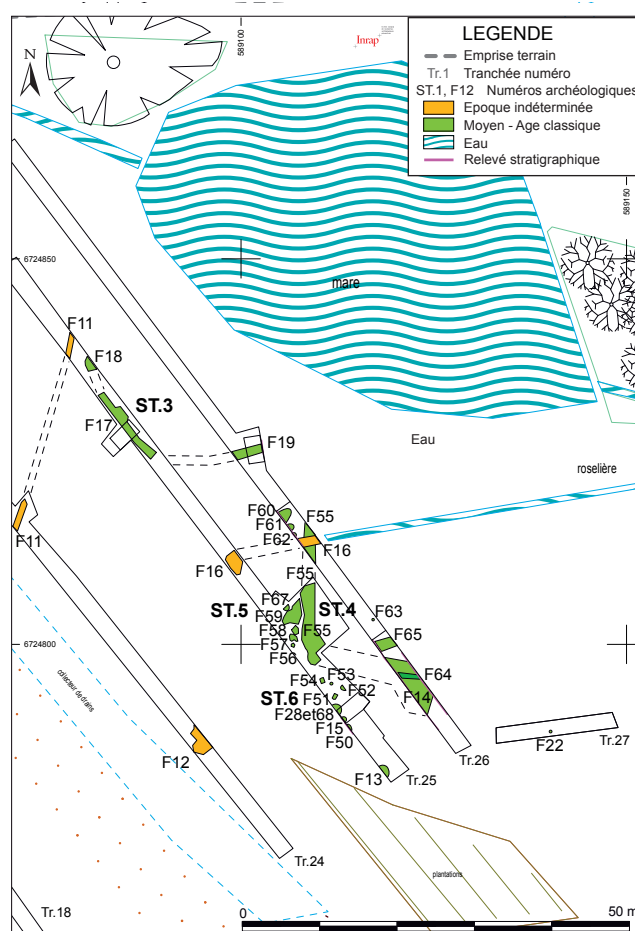


Fig. 3 : Chambord (Loir-et-Cher) château, site des « casernes » : zone centrale (2), plan des sondages et des vestiges. (A. Prié, B. Wedajo, Inrap)

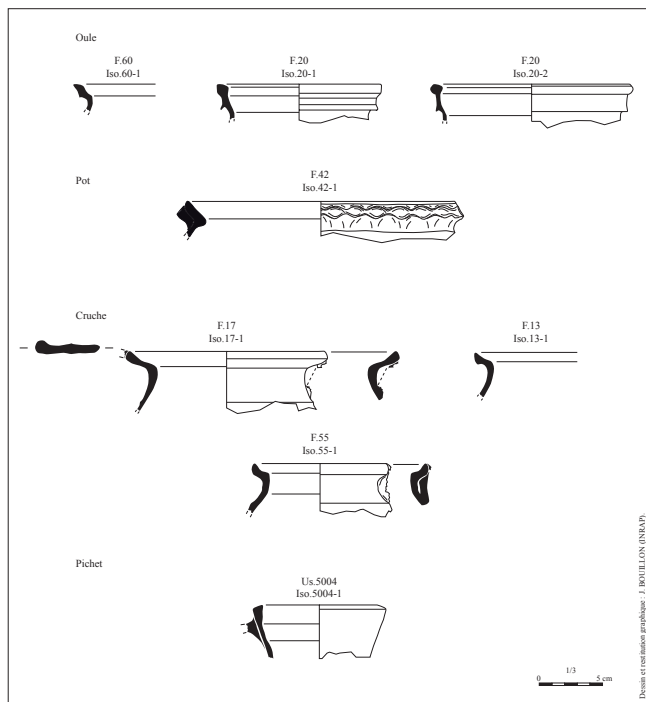


Fig.4 : Chambord (Loir-et-Cher) château, site des « casernes » : céramiques de consommation, XI^e-XIII^e siècles. (Jérôme Bouillon, Inrap)

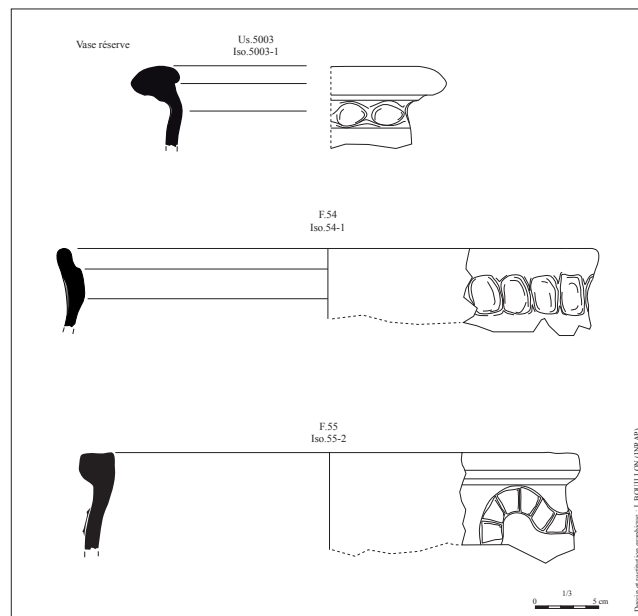


Fig.5 : Chambord (Loir-et-Cher) château, site des « casernes » : céramiques de stockage – vases à réserve, XI^e-XIII^e s. (Jérôme Bouillon, Inrap)

Néolithique

Moyen Âge

MENARS Les Bates

Âge du Fer

Époque moderne

L'opération archéologique réalisée au lieu-dit les Bates à Ménars (Loir-et-Cher) a permis de diagnostiquer huit parcelles préalablement au ZAC des Coutures. Les 18 tranchées, couvrant 10,95 % des 71 578 m² à investiguer, recélaient des vestiges des périodes néolithique, protohistorique, médiévale et moderne/contemporaine.

L'apport majeur de cette opération est la mise au jour d'une implantation datant du Néolithique ancien. Elle se caractérise par la présence de quatre structures de combustion, interprétées comme autant de fours, accompagnées de deux fosses cendriers. Les quatre datations radiocarbone menées sur deux fours et les deux fosses sont cohérentes se situent entre 5061 et 4687 av. J.-C. Ces éléments caractéristiques d'une occupation domestique sont complétés par le mobilier provenant d'un vaste creusement partiellement dégagé. Il a fourni de nombreux silex taillés et quelques éléments céramique permettant une attribution chronoculturelle au Néolithique ancien, probablement à la fin du Rubané récent du Bassin parisien (RRBP) ou au début de la culture de Villeneuve-Saint-Germain (VSG).

La période protohistorique est essentiellement figurée par deux vastes creusements correspondant à des fosses d'extraction de matériau limono-argileux et deux fosses isolées. Le mobilier collecté permet de les dater de la transition entre le premier et le second âge du Fer, soit entre la fin du VI^e et la première moitié du V^e s. av. J.-C. Ces indices confirment une présence humaine à cette période, mais l'habitat lié à ces structures se situe sans doute en dehors des terrains investigués.



Le haut Moyen Âge est uniquement représenté par une carrière d'extraction de calcaire. La destination de cette activité n'est pas connue mais peut être en relation avec l'histoire du bourg de Ménars situé non loin.

Enfin, des vestiges de parcellaire fossoyé, de réseau viaire et des fosses dépotoirs illustrent les périodes moderne et/ou contemporaine.

Ces découvertes confirment le fort potentiel archéologique de ces terrains se situant sur le rebord du plateau dominant la Loire, tant en termes d'exploitation agricole que d'axe de circulation et de diffusion.

François Cherdo

Âge du Fer

MER Les Cent Planches

Cette fouille archéologique d'une surface de 5 100 m², prescrite dans le cadre de la création du parc d'activités des Portes de Chambord II sur la commune de Mer (Loir-et-Cher), s'est déroulée aux lieux-dits de la Pierre-Couverte et Près-des-Villiers, du 7 septembre au 3 novembre 2020.

Elle correspond à deux zones distinctes de 3 500 m² (zone A au nord) et de 1 600 m² (zone B au sud) distantes de 200 m.

Le site mis au jour date de la transition entre le premier et le deuxième âge du Fer (450-550 av. J.-C. – Hallstatt D1-D2/La Tène A).

L'occupation de la zone A est figurée par les structures porteuses de cinq bâtiments de type grenier, ainsi que par une série de trous de poteau matérialisant une potentielle palissade.

Malgré la faible quantité de mobilier collecté dans cette zone, les différentes études spécialisées permettent non seulement d'établir leur période chronologique, mais aussi de statuer sur le niveau de vie modeste des occupants.

La zone B a essentiellement permis d'étudier une série de quatorze fosses et silos ayant servi au stockage de denrées vivrières durant la même période chronologique. Un fond de four a également été mis au jour, mais sa mauvaise conservation n'a pas permis d'identifier son usage initial.

Le mobilier collecté montre que l'habitat en lien avec ce site de stockage vivrier devait se situer non loin, mais les investigations menées n'ont pas permis de le repérer avec exactitude.

Ceci pourrait être la conséquence d'une mauvaise conservation des vestiges les moins ancrés dans le sol, due à la nature du substrat à cet endroit de la fouille. Cependant, les indices de cette période chronologique sur l'ensemble du parc d'activités des Portes de Chambord se révèlent dispersés. Il semble donc que ce soit moins un problème de conservation que d'un habitat dont la forme nous échappe en ne laissant que peu de traces dans le sous-sol.

François Cherdo

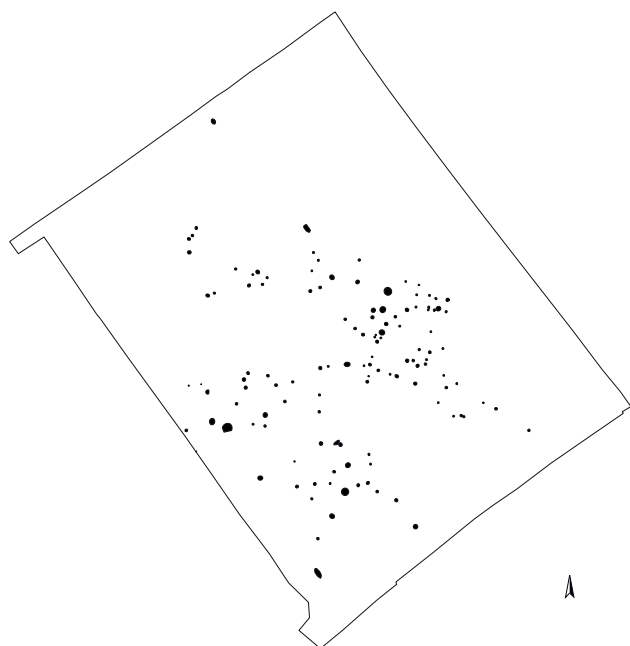


Fig 1 : Mer (Loir-et-Cher) les Cent-Planches : plan général de la zone A. (François Cherdo, Inrap)

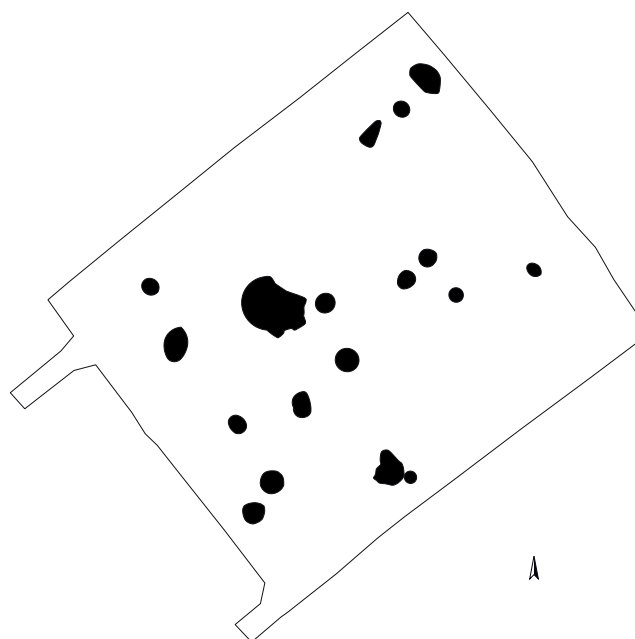


Fig 2 : Mer (Loir-et-Cher) les Cent-Planches : plan général de la zone B. (François Cherdo, Inrap)



Fig 3 : Mer (Loir-et-Cher) les Cent-Planches : vue de la zone B. (François Cherdo, Inrap)

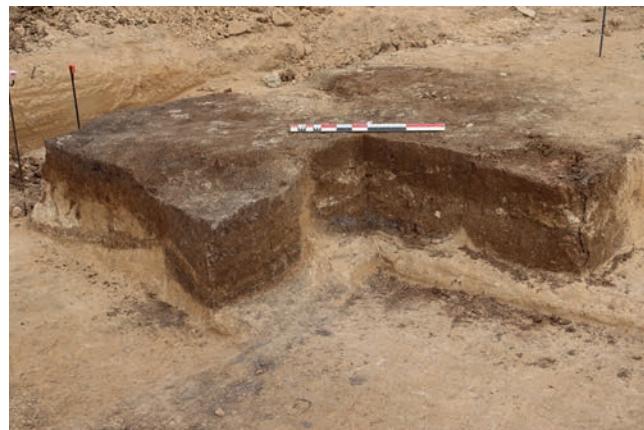


Fig 4 : Mer (Loir-et-Cher) les Cent-Planches : fosses multiples (La Tène A). (François Cherdo, Inrap)

Néolithique

Moyen Âge

MONTLIVAUT Le Colombier

Âge du Fer

Époque moderne

L'opération archéologique réalisée au lieu-dit le Colombier à Montlivault (Loir-et-Cher) a permis de diagnostiquer une surface de 22 246 m² préalablement au réaménagement du centre bourg de la commune. Les 15 tranchées ont conduit à la découverte de tronçons de fossés, de fosses, de trous de poteau et de mobilier isolé (céramique, métal et silex). La répartition des vestiges ne présente aucune organisation structurée. La mise au jour de 17 tessons lors du décapage d'une même séquence sédimentaire et

de 2 fosses témoignent d'une fréquentation de ce secteur situé en bordure du plateau surplombant la rive gauche de la Loire à la fin du Néolithique. Le mobilier isolé et une fosse située dans le même secteur que les structures néolithiques témoignent d'une présence anthropique discrète durant la Protohistoire, le Moyen Âge et les périodes moderne et contemporaine.

Amandine Trémel

Époque moderne

MONT-PRÈS-CHAMBORD Rue Nationale, La Chabardière ouest

Époque contemporaine

Le diagnostic archéologique réalisé à Mont-Près-Chambord (Loir-et-Cher) au lieu-dit rue Nationale, la Chabardière ouest, a permis d'explorer un ensemble de parcelles localisées dans le bourg médiéval. Le hameau de la Chabardière est attesté au XVIII^e s. et deux habitations anciennes, présentes sur le cadastre napoléonien, occupent actuellement l'emprise. Quatre tranchées ont été réalisées à l'arrière des bâtiments, sur une superficie de 417 m². Les structures mises au jour sont des fosses de cultures et de plantations, ainsi que des fosses

dépotoirs. Elles marquent une occupation peu dense, tournée vers des activités domestiques et agricoles. Le mobilier céramique présent dans ces structures indique une occupation datée de la période moderne et contemporaine. Les éléments les plus précoces se situent dans la tranchée 4, à proximité immédiate des habitations, et confirme l'existence d'activités domestiques dans ce secteur dès le milieu du XV^e s.

Agnès Couderc

Époque contemporaine

MUIDES-SUR-LOIRE Rue de l'Étang, lot 1

Le projet immobilier, à l'origine de l'arrêté de prescription, concerne la réalisation d'une maison individuelle, située sur la commune de Muides-sur-Loire, rue de l'Étang. Cette prescription a été motivée par la connaissance d'indices archéologiques, situés dans la commune, comme en témoignent les nombreuses découvertes. Le terrain, relativement plat, présente une cote moyenne en surface de 86,5 m NGF. Sur les 975 m² soumis à prescription, nous avons exploré 109,5 m², soit 11,23 % de taux d'ouverture. Sur les 3 sondages réalisés, aucun

n'a livré de vestige archéologique antérieurs à la période contemporaine. Le calcaire de Pithiviers apparaît dans toutes les tranchées sous forme d'une blocaille de couleur claire. Une fosse contemporaine découverte dans le sondage 2, contenant des ossements de cheval, est probablement à mettre en relation avec la présence de chevaux à proximité de l'emprise.

Mahaut Digan

La fouille réalisée du 25 novembre 2019 au 2 juillet 2020 sur le site du Boulevard des Tilleuls, Chevière à Pontlevoy (Loir-et-Cher), préalablement à l'aménagement d'un lotissement, est venue enrichir les connaissances sur cette bourgade connue principalement pour la bataille qui s'est déroulée sur son territoire en 1016 et pour l'histoire de son abbaye. Une présence humaine plus ancienne était attestée par quelques monuments mégalithiques ou des découvertes d'objets et de quelques structures réalisées fortuitement ou lors d'opérations de suivi de travaux et de diagnostic. Celui réalisé par S. Jouanneau-Bigot en janvier 2018 avait su mettre en évidence le potentiel du site de Chevière, la fouille l'a exploité sur les 19 452 m² décapés, révélant une occupation diachronique du site depuis les premières fréquentations aux temps préhistoriques jusqu'à l'époque contemporaine.

La présence humaine dans les environs du site de Chevière est ainsi attestée par des objets essentiellement découverts dans les niveaux de colluvions ou en position secondaire dans des structures bien postérieures. Il s'agit certes d'une collection lithique remaniée présentant des outils fabriqués au Paléolithique, au premier Mésolithique et au Néolithique moyen et final, cette dernière période étant la mieux représentée.

Une fréquentation du site au Bronze final a aussi été mise en évidence grâce à un corpus céramique caractéristique. Accompagnés d'une boucharde pouvant leur être contemporaine, les vases illustrant un vaisselier assez diversifié évoquent un lot attribuable à la période intermédiaire du Bronze final (Bf2b/3a, soit environ entre 1100 et 1000, voire 900 av. J.-C.) et renvoient pour certains d'entre eux au répertoire RSFO. Dès lors, et même s'ils ne peuvent être mieux contextualisés (ils sont issus

de fosses essentiellement isolées), le site de Chevière constitue une nouvelle occurrence pour le Bronze final dans le département.

L'occupation du site se matérialise plus concrètement à partir de l'époque laténienne avec l'apparition d'un établissement rural qui, par son évolution et sa pérennité dans le temps, constituait le cœur de la prescription avec son devenir antique (phase II). Malheureusement, l'intégralité du site n'est pas contenu dans l'emprise. Malgré tout, trois temps différents ont été perçus grâce aux recoupements nets de certaines structures. Ils n'ont pu cependant être replacés chronologiquement de manière précise, la faute à un mobilier globalement indigent (le peu de tessons renvoie à La Tène finale) et à un phénomène naturel qui semble-t-il tronque la teneur en ¹⁴C des échantillons prélevés dans les structures rattachées à cette période.

La première étape de cette phase est représentée par un enclos et deux bâtiments sur poteaux installés à l'extérieur de celui-ci. Ils pourraient être associés à un tronçon de fossé parallèle et un troisième bâtiment sur poteaux qui ont été attribués à cette phase mais n'ont pu être affiliés de manière certaine à une de ses trois subdivisions. L'enclos, couvrant une superficie interne minimale de 7 155 m², dessine un rectangle régulier selon un axe légèrement SE-NO. Il est ouvert au sud, par l'intermédiaire d'une entrée matérialisée par l'interruption du fossé sur une longueur de 5,20 m. Les bâtiments contemporains sont quant à eux localisés au sud-est de l'enclos, à quelques mètres de celui-ci. Il s'agit de deux probables greniers surélevés (3 et 6 m²) et d'un bâtiment plus grand pouvant être interprété comme une annexe ou une petite unité d'habitation (25 m², voire 90 m² s'il s'agissait d'un édifice à parois rejetées). La morphologie des fossés



Fig 1 : Pontlevoy (Loir-et-Cher) boulevard des Tilleuls, Chevières : four à chaux antique. (S. Desguez, B. Leroy, Éveha)

associée à l'indigence du mobilier céramique, l'absence des espèces sauvages chassées, la faible représentation de l'*instrumentum* suggèrent que cet enclos soit une cour secondaire à destination agropastorale, longée par des espaces latéraux dans lesquels s'inscrivent les bâtiments.

Les orientations qu'il suit figeront le paysage et seront tout d'abord reprises par deux fossés qui succèdent, après un court laps de temps, à un enclos en U dissymétrique aux tronçons de faible profondeur destiné certainement au pacage (27 x 22,65 m, soit une surface avoisinant 560 m²). Ces deux linéaires distants de 64 m traversent presque intégralement l'emprise. Ensuite, après un comblement intervenant durant la période augusto-tibérienne, l'édification d'un établissement rural de type villa respectera aussi ces orientations anciennes (phase III).

Son interprétation en tant que telle ne fait pas trop de doutes. Elle se caractérise notamment par un mur de clôture et une tour-porche, une zone de stockage contenant un grenier à plancher surélevé, ou encore deux granges. On se situe donc dans la partie productive de la villa, dont l'organisation spatiale semble tenir de schémas régionaux. La surface concernée est de 5 700 m², tandis que la partie résidentielle se développe au nord du mur de clôture sur une aire minimale de 2 700 m².

Cette villa va peu évoluer jusqu'à la fin du II^e s., début du III^e s., dates à partir desquelles son aspect est

modifié, tout d'abord par la construction d'un four à chaux à flamme longue (fig.1), ensuite par l'excavation d'une grande fosse, probablement à fumure. Ces deux structures d'importance pourraient marquer des changements économiques et de pratiques au sein de cet établissement.

Cette villa est occupée jusqu'à la fin du III^e s. et plus sûrement durant le IV^e s. jusqu'à son abandon à partir du milieu du IV^e s., voire au début du V^e s. (phase IV). La vocation agricole du site s'éteint probablement à cet instant et laisse la place à une nouvelle économie tournée vers l'exploitation du calcaire et la production de chaux, illustrée par l'ouverture d'une carrière et d'un four à chaux dans son front de taille occidental (phase VI).

Cette activité est connue à Pontlevoy depuis l'époque médiévale, période durant laquelle l'abbaye de Pontlevoy en tirait des bénéfices. Il s'avère donc que cette industrie à une histoire diachronique. Cette carrière commence à être comblée au moins à partir l'époque mérovingienne. Les vestiges des périodes plus récentes révèlent, quant à eux, la mise en place d'un parcellaire médiéval en lanières, le dépôt de deux sépultures isolées entre les VII^e et VIII^e s. et VIII^e et IX^e s., une occupation moderne dans la même lignée que la précédente et celle contemporaine marquée, de nouveau, par l'extraction de calcaire.

Morgan Grall

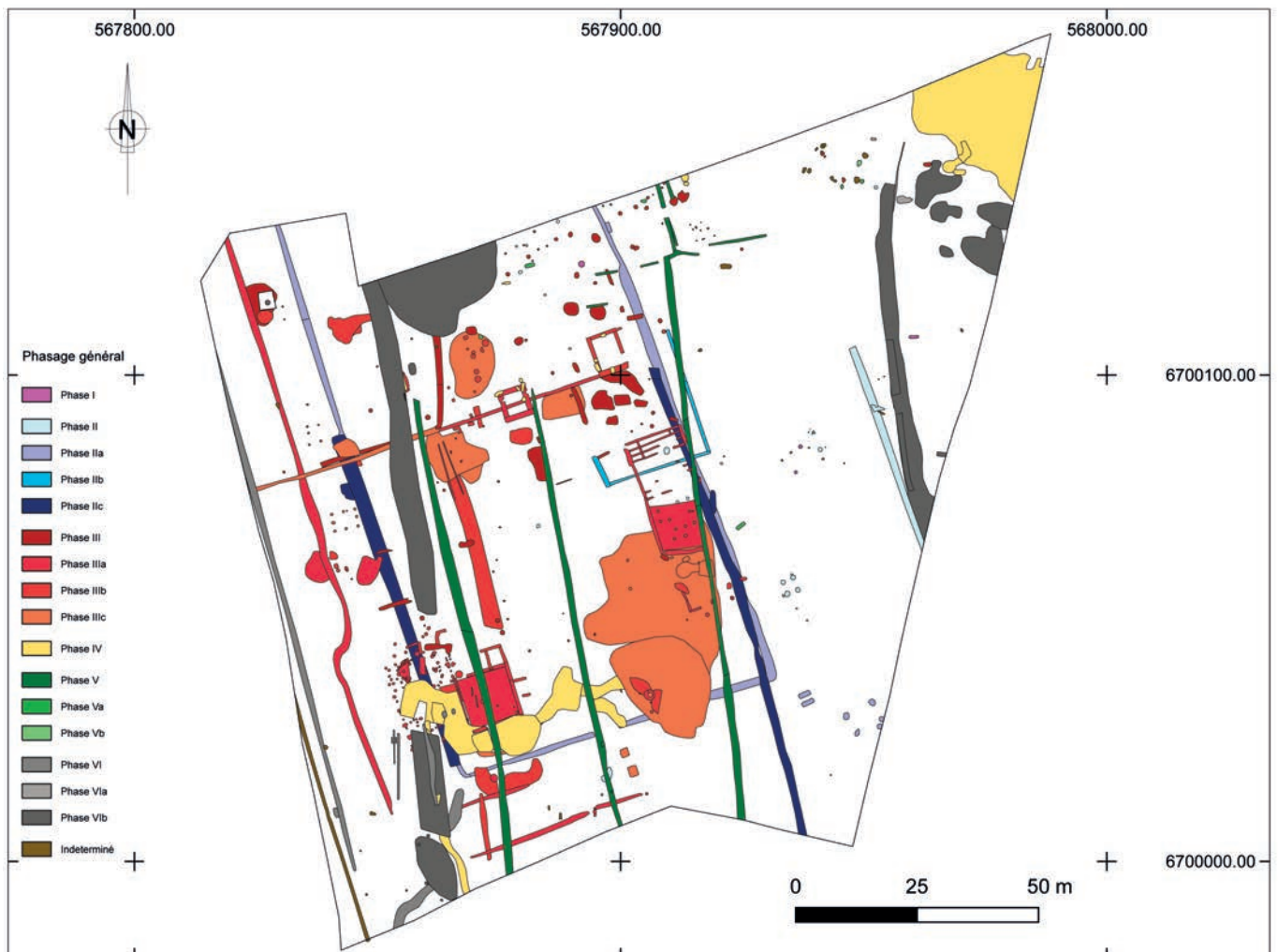


Fig 2 : Pontlevoy (Loir-et-Cher) boulevard des Tilleuls, Chevières : plan général phasé. (M. Grall, B. Leroy, É. Sarrazin, Éveha)

ROMORANTIN-LANTHENAY

Route d'Orléans

Le projet immobilier à l'origine de l'arrêté de prescription concerne la réalisation d'une maison individuelle située sur la commune de Romorantin-Lanthenay, au lieu-dit Route d'Orléans. Le terrain présente une pente orientée en direction de l'est (altitudes moyennes autour de 98 m NGF). Sur les 2 268 m² soumis à prescription, nous avons exploré 286,7 m², soit 12,64 % de taux d'ouverture. Sur les deux tranchées réalisées, aucune n'a livré de vestiges archéologiques antérieurs à la période contemporaine.

L'étude géologique montre en effet que le secteur est peu propice à la conservation de structures archéologiques en raison des phénomènes d'érosion dus au contexte de versant. Un fossé parcellaire axé nord-sud a pu avoir comme fonction de drainer le terrain, en canalisant les eaux jusqu'à un autre fossé plus important situé en limite d'emprise au sud.

Mahaut Digan

SAINT-ANNE

La Guignardière

L'opération de diagnostic archéologique réalisée à la Guignardière sur la commune de Sainte-Anne (Loir-et-Cher) a mis en évidence la présence d'un seul fossé parcellaire de taille modeste daté dans une fourchette large des XV^e-

XX^e s. sans plus de précision. On notera l'absence de tout bruit de fond antique ou médiéval.

Anne-Marie Jouquand

SARGÉ-SUR-BRAYE

Allée des Ruches

L'opération de diagnostic archéologique réalisée allée des Ruches à Sargé-sur-Braye (Loir-et-Cher) a mis en évidence la présence de deux fossés parcellaires de taille

modeste non datés. On notera l'absence de tout bruit de fond antique ou médiéval.

Anne-Marie Jouquand

THÉSÉE

Rue des Charmoises

Ce diagnostic archéologique a été réalisé en amont d'un projet de construction individuelle, rue des Charmoises, à Thésée (Loir-et-Cher). Il concerne 2 729 m², sous la forme d'une parcelle oblongue située en bas de versant, sur la rive nord du Cher, près de sa confluence avec un vallon affluent. Ce secteur fait actuellement l'objet d'une forte densification urbaine. Trois tranchées ont montré la conservation d'une séquence sédimentaire d'origine colluviale, située au sommet des sables alluviaux (Fx), où deux niveaux anciens épais de quelques décimètres ont pu être distingués. Le premier contient quelques éléments lithiques, altérés et émoussés, se rattachant à la phase finale du Paléolithique. Au-dessus, un horizon plus limoneux livre du mobilier lithique en abondance et dans une moindre mesure de la céramique qui se rattachent au Néolithique ancien. Hormis une probable fosse de plantation récente, aucune structure n'est identifiée. L'exiguïté de l'emprise ne permet pas de le vérifier, mais ces rejets signalent probablement la présence de fosses latérales d'extraction associées à un habitat de type danubien.

Fabrice Couvin



Fig 1 : Thésée (Loir-et-Cher) rue des Charmoises : détail de la céramique écrasée en place dans le carré C4a. (Mahaut Digan, Inrap)

L'atelier métallurgique du massif de Boulogne/Chambord se trouve au sud de la forêt, au centre de l'une des trois concentrations de sites de production du fer recensés. Son fonctionnement, tout comme celui de plusieurs autres dans cet espace, est daté du VI^e à la fin du VII^e s. par les analyses ¹⁴C réalisées sur des charbons préalablement observés dans le cadre d'une étude anthracologique. En Centre-Val de Loire, pour cette période, peu de sites archéologiques de ce type sont connus. Au regard du nombre d'ateliers (53 sites) étudiés, il n'existe actuellement aucune comparaison dans la région. Cette campagne s'intègre dans le cadre d'une thèse concernant la production du fer au Moyen Âge dans les forêts du centre de la France, les cas des forêts de Boulogne/Chambord (Loir-et-Cher) et de Châteauroux (Indre) réalisés sous la direction de P. Husi (CNRS – CITERES/LAT) et de N. Dieudonné-Glad (Herma). Cette opération fait suite à celle réalisée en 2018 qui avait uniquement mis en évidence la composition du ferrier, amas de déchet de production du fer (Lacroix 2018). L'objectif de cette nouvelle campagne était de trouver la zone d'atelier afin d'appréhender son organisation spatiale (localisation des différentes structures de production) et de caractériser sa production en restituant les méthodes employées par les artisans ainsi que le type de fer produit. Ces informations devaient notamment permettre de comprendre qui étaient les artisans qui ont travaillé sur ce site (spécialistes ou non ? quelles influences dans les techniques de production ?) et dans quel but ?

Plusieurs étapes de la chaîne opératoire du fer ont été mises en évidence dans cet atelier (Lacroix 2020). Ces activités se trouvent au sein de plusieurs espaces bien différenciés (fig. 1). Dans l'ordre de la chaîne opératoire, on trouve tout d'abord un espace de grillage du minerai, une zone de réduction et enfin une zone de forge. Chaque zone de travail a été préalablement préparée afin de faciliter son utilisation.

La zone de grillage, caractérisée par la présence d'une lentille circulaire indurée et rouge comprenant de nombreuses inclusions de minerai grillé et de charbons de bois, est installée directement sur le substrat, appelé « Sables d'Ardentes ». Au nord-est de cette aire se trouve une couche charbonneuse et meuble qui signale la présence d'un probable dépôt de charbon de bois. À environ 10 m au nord-ouest, se situe une zone de réduction du fer. Elle a été mise en évidence par la présence d'un sol rubéfié et induré d'environ 3,6 m de longueur, 1,4 m de largeur et 2 cm d'épaisseur. Installée directement sur le sol géologique, on y trouve de nombreuses inclusions de scories de réduction, de charbons et de fragments de parois en argile. Au nord, ce sol englobe trois masses d'argiles orangées à noires en très mauvais état de conservation (2 à 5 cm d'épaisseur), identifiées comme étant les vestiges d'une batterie de four de réduction circulaires de 15 à 20 cm de diamètre. Ils sont installés sur une pente d'environ 45 cm de dénivelé pour 5 m de longueur qui peut avoir facilité l'écoulement de la scorie hors des fours.

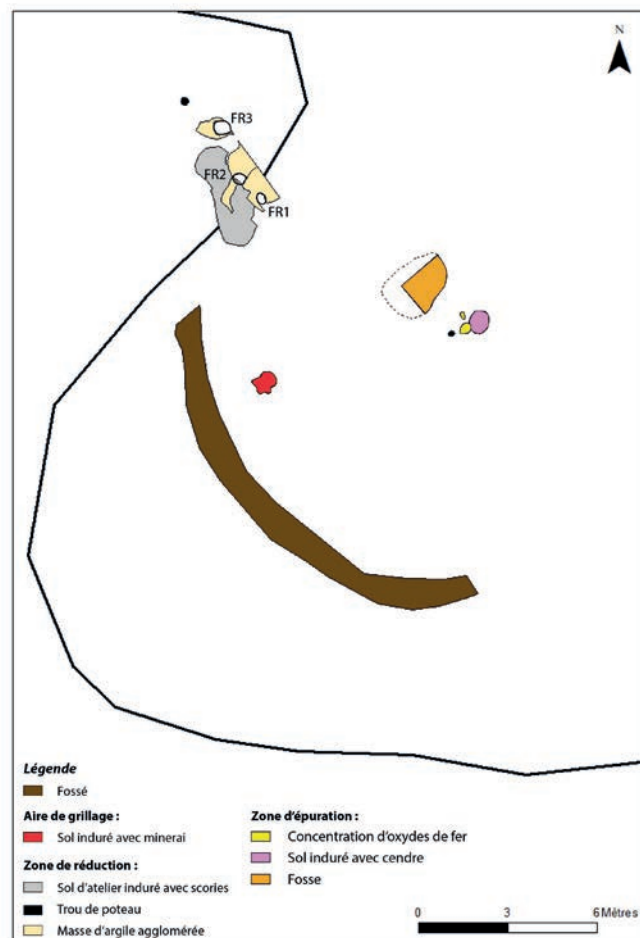


Fig. 1 : Tour-en-Sologne (Loir-et-Cher) forêt de Boulogne : plan des différents espaces de production du fer mis au jour dans l'atelier F155/1. (Solène Lacroix, UMR 7324 CITERES/LAT)

Quelques indices provenant des vestiges métallurgiques permettent également de constater l'utilisation de tuyères pour faciliter l'apport en oxygène dans les fours ainsi que la présence de canaux d'écoulement de 2 à 10 cm de largeur devant eux. Au moins une cinquantaine d'opérations de réduction a été réalisée dans cet atelier pour produire un métal peu carburé, du fer doux.

À l'est de l'espace de réduction se situe une zone de forge. Elle est caractérisée par la présence d'un foyer. De forme circulaire, il mesure 70 cm de diamètre et est uniquement visible grâce à la présence d'un sédiment blanc, induré sur environ 3 à 4 cm d'épaisseur. À quelques centimètres au sud, un trou de poteau est creusé dans le sol géologique. De forme également circulaire, il mesure environ 20 cm de diamètre et 10 cm de profondeur. Il est identifié comme étant initialement associé au billot d'une enclume. Entre ces deux structures se trouvent de nombreuses inclusions d'oxydes de fer. L'utilisation de cet espace a déposé une fine couche (env. 2 cm) de sédiment limono-sableux brun/rouge comprenant de nombreux nodules ferreux et des battitures au niveau du foyer et dans le trou de poteau. Cet espace est vraisemblablement dédié à l'épuration des éponges de fer. Cette activité se caractérise par la réalisation de deux phases

de travail, le dégrossissage et une première mise en forme du métal. L'homogénéité de la structure du métal, que l'on peut observer depuis les fonds de four jusqu'aux battitures, la taille très réduite des culots de forge et la faible présence de métal dans leur matrice sont autant d'indices qui indiquent une bonne maîtrise de la production du fer de la part des artisans.

Un fossé semi-circulaire de 15 m de long sur 1 m de large encadre la partie sud-ouest de l'atelier. Il est possible que cette structure permettait de délimiter l'espace artisanal. Il a rapidement été comblé avec des déchets de production, tels que d'importants fonds de four, des scories internes et des culots de forge.

La localisation de ces différents espaces induit un déplacement circulaire de la part des métallurgistes. L'espace

artisanal apparaît alors maîtrisé et se limite à environ 60 m². L'atelier F155/1 est donc organisé, chaque espace de travail ou de rejet est pensé, préparé et délimité pour répondre au mieux à sa fonction sans empiéter sur les autres.

Solène Lacroix

Lacroix 2018 : LACROIX S., *Le ferrier F155/1 de la forêt de Boulogne (Loir-et-Cher)* : rapport de fouille programmée 2018 (n° 18/0168), Orléans : SRA Centre-Val de Loire.

Lacroix 2020 : LACROIX S., *Le ferrier F155/1 de la forêt de Boulogne (Loir-et-Cher) – Campagne 2020* : rapport de prospection thématique 2020 (n°20/0248), Orléans : SRA Centre-Val de Loire.

Paléolithique

Gallo-romain

VENDÔME, VILLIERS-SUR-LOIR ZAC du Parc Technologique du Bois de l'Oratoire phase 2

Âge du Fer

Époque moderne

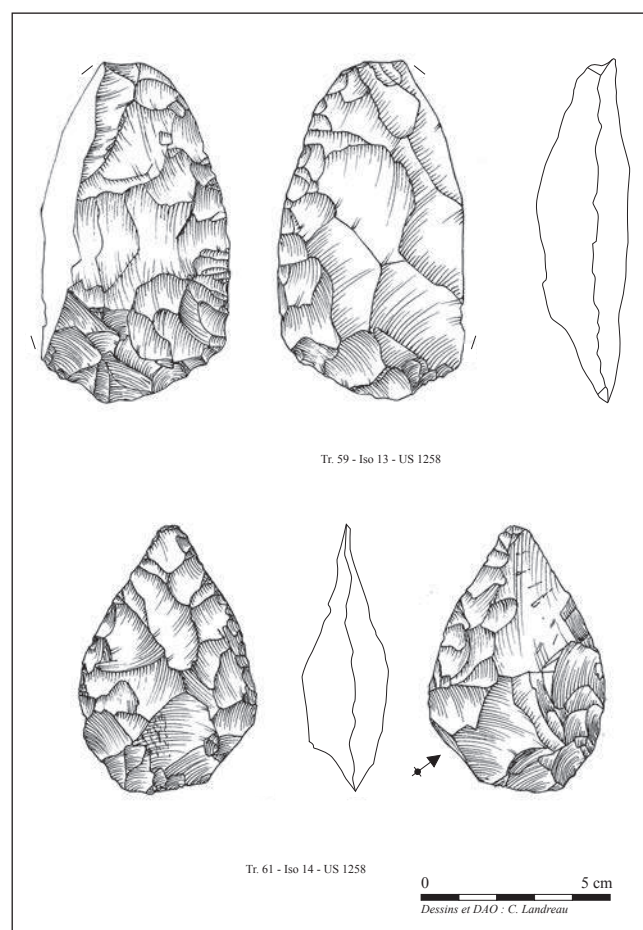
Localisé sur le plateau nord dominant la ville de Vendôme (Loir-et-Cher), le diagnostic archéologique du parc technologique du Bois de l'Oratoire, phase 2 a permis d'explorer une surface supplémentaire dans ce secteur de la commune d'environ 20 ha. Plusieurs fréquentations anthropiques ont été identifiées du Paléolithique moyen à la période contemporaine.

Une trentaine de pièces lithiques ont été découvertes en position stratigraphique secondaire, dans trois zones distinctes de l'emprise et selon une répartition très lâche. Ces vestiges forment, malgré tout, un assemblage homogène dont les caractéristiques morpho-techniques attestent de schémas opératoires Levallois permettant de rattacher cette industrie lithique au Paléolithique moyen. La découverte de ce lot de silex taillés atteste de la fréquentation des lieux à la Préhistoire et confirme une fois de plus le potentiel de ce secteur vendômois pour cette période ancienne du Paléolithique.

La seconde phase d'occupation mise en relief par l'opération est datable du I^{er} s. av. J.-C. À la toute fin de La Tène finale, deux établissements ruraux sont aménagés dans les parcelles nord et sud-est de l'emprise. Les deux sites se caractérisent par des enclos fossoyés, emboîtés pour le premier et sans doute à partition interne pour le second. Ils ont des plans se développant majoritairement hors de l'emprise étudiée.

Entre les périodes antique et contemporaine, les aménagements réguliers de chemins, de fossés parcellaires et de fosses d'extractions suggèrent que ce secteur du plateau continu à être occupé et mis en valeur. Sur ce temps long, l'aire comprise dans le diagnostic a une vocation purement agropastorale et les occupations domestiques sont à rechercher en périphérie.

Grégory Poitevin



Vendôme, Villiers-sur-Loir (Loir-et-Cher) ZAC du Parc Technologique du Bois de l'Oratoire phase 2 : les artefacts lithiques : bifaces (Tr. 59 - Iso 13 - us 1258 ; Tr. 61 - Iso 14 - us 1258). (Céline Landreau, Inrap)

VENDÔME 4 avenue Georges-Guimond

L'opération de diagnostic archéologique au 4 avenue Georges-Guimond à Vendôme (Loir-et-Cher) n'a pas livré les vestiges funéraires attendus. En effet, le grand cimetière en fonction pendant tout le Moyen Âge, localisé plus à l'ouest entre les rues de Gripperay, Saint-Denis, du Cheval-Rouge et du Faubourg-Chartrain, ne s'étend pas

jusque-là. On notera également l'absence de tout bruit de fond pour les périodes plus anciennes. Ce secteur périphérique est dévolu aux activités agricoles et probablement à l'extraction de sable avec la présence de grandes excavations comblées de grave non datées.

Anne-Marie Jouquand

